COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE

cavem

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

INVESTIR POUR L'AVENIR

Les Adrets de l'Estérel • Fréjus • Puget sur Argens • Roquebrune-sur-Argens • Saint-Raphaël

SOMMAIRE

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
ACTEUR ENGAGÉ

Cinq communes pour un territoire d'exception 8

Des hommes et des femmes engagés 12

Des services fonctionnels performants 14

TERRITOIRE DE PROJETS **ET D'AVENIR**

Un aménagement du territoire ambitieux 24
L'économie : attractive et dynamique 29
L'habitat : une vision qualitative 34
Une politique volontariste pour les quartiers 36
Un nouveau réseau de transport : moderne et fonctionnel 38
Un engagement pour réduire les risques d'inondations 42

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE **UNE QUALITÉ DE VIE ASSURÉE**

L'hygiène et la santé préservées 48
L'eau et l'assainissement sécurisés 52
La propreté du territoire et la valorisation des déchets renforcées 58
L'environnement naturel protégé 62
Un lieu culturel de rencontres et d'échanges 66
Des équipements sportifs rénovés 68

L'ÉDITO **DU PRÉSIDENT**

ROLAND BERTORA
Président de la Communauté
d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va »
disait Sénèque voilà bien longtemps.

La règle n'a pas changé dans la gestion d'une collectivité. Il faut avant tout tenir le cap des finances. Et l'exercice est périlleux au milieu des ponctions de l'État, subies, des appétits féroces affamés de subventions publiques, des besoins d'équipements légitimes ou décalés.
Le chantier est en cours et l'exercice 2017 qui est décrit dans ce rapport porte les prémices de résultats qui seront probants l'année prochaine, je le sais. Les indicateurs fonctionnent dans le bon sens. La capacité d'autofinancement progresse, les ratios d'endettement diminuent…
Sénèque peut se rassurer car le vent porte fermement, et malgré tout, l'intercommunalité.

Mais il y a aussi la vie du territoire et la CAVEM contribue activement à sa qualité dans 25 domaines d'action qui forment la charpente d'une mutualisation bien comprise entre les collectivités.
Ce territoire, constitué faut-il le rappeler par les 5 communes de l'Est Varois, s'impose aujourd'hui comme une entité géographique authentique, un bassin de vie particulier et mieux équilibré que beaucoup de nos voisins azuréens.
Aux 347 km² d'un espace dont 234 restent naturels et forestiers, répondent 115 000 habitants permanents dont 45 000 actifs avec une particularité affirmée pour la micro entreprise et l'activité individuelle.

Au tourisme et ses 85 000 lits marchands s'ajoute une économie présentielle puissante dans les secteurs de la santé, du bâtiment, du commerce, des services à la personne mais aussi quelques entreprises locales créatives et performantes.

Pour s'affirmer pleinement, ce territoire avait besoin de mutualiser ses forces pour répondre aux besoins. Il l'a fait progressivement et performe aujourd'hui dans des domaines dont certains sont essentiels : Transport, Eau, Assainissement, déchets, théâtre du Forum, équipements sportifs, clubs de bon ou haut niveau, énergie, logement social, prévention des inondations…
Il le fait aussi dans trois compétences fondamentales : environnement, développement durable, développement économique !
C'est cette délicate alchimie que ce rapport d'activités 2017 décrit le plus simplement possible et dans un esprit affirmé de transparence auquel je tiens.

Puissent tous ceux qui veulent comprendre le sens et l'étendue de cette action publique y consacrer un peu de temps… c'est mon vœu le plus profond car les femmes et les hommes qui ont la CAVEM au cœur méritent bien ce détour.

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
ACTEUR ENGAGÉ

CINQ COMMUNES POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION P8

DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS P12

DES SERVICES FONCTIONNELS PERFORMANTS P14

51 kilomètres de littoral
et 3 000 heures d'ensoleillement

Le territoire compte
près de 113 500 habitants
pour une superficie
approchant les 350 km²

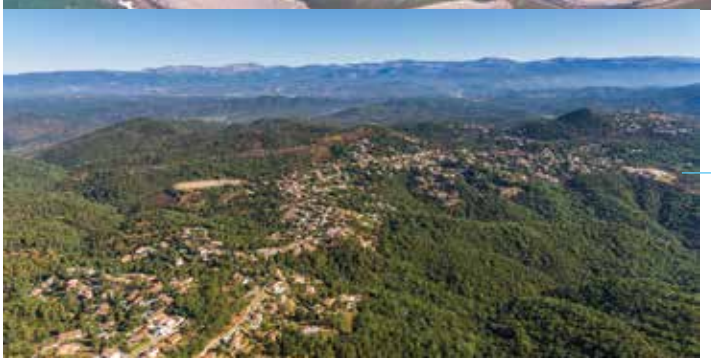

23 400 hectares de forêt

Roquebrune-sur-Argens

Les Adrets de l'Estérel

CINQ COMMUNES POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Le village des Adrets de l'Estérel qui compte près de 3 000 habitants est situé au cœur du massif de l'Estérel avec une superficie de 22 km^2. Il culmine à 420 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée, à la limite des Alpes-Maritimes offrant ainsi un panorama de toute beauté sur la baie de Cannes.

FRÉJUS

La ville de Fréjus, ville d'Art et d'Histoire, en bord de mer, compte près de 54 000 habitants pour une surface de 102 km^2.
Cette ville toujours en mouvement, entre traditions et modernité, est connue pour ses 15 km de plages, sa base nature de 100 ha, son patrimoine naturel et culturel ainsi que son dynamisme économique.

PUGET SUR ARGENS

La ville de Puget sur Argens située au cœur de l'Est-Var est une cité médiévale de près de 7 700 habitants pour une superficie de 27 km^2.
Ce village historique comptait autrefois uniquement des activités agricoles et viticoles qui sont aujourd'hui complétées par des activités commerciales et industrielles. Cette évolution en fait une ville attractive et dynamique à proximité du littoral et des forêts.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

La ville de Roquebrune-sur-Argens avec près de 13 500 habitants sur 106 km^2 est l'une des communes les plus étendues de l'Est-Var située entre le massif des Maures et les roches rouges de l'Estérel. Elle offre une diversité de paysages depuis son quartier résidentiel La Bouverie, jusqu'à sa magnifique station balnéaire Les Issambres. Elle possède également une filière agricole complète renommée de 58 exploitations.

SAINT-RAPHAËL

La ville de Saint-Raphaël avec près de 36 000 habitants sur 90 km^2 est la première ville touristique du Var avec 10 millions de nuitées par an. Ses 35 km de sentier de littoral, ses 32 000 ha de Massif de l'Estérel, ses 5 ports, la corniche d'Or, la rade d'Agay sont autant d'atouts complémentaires à son dynamisme économique tous secteurs confondus.

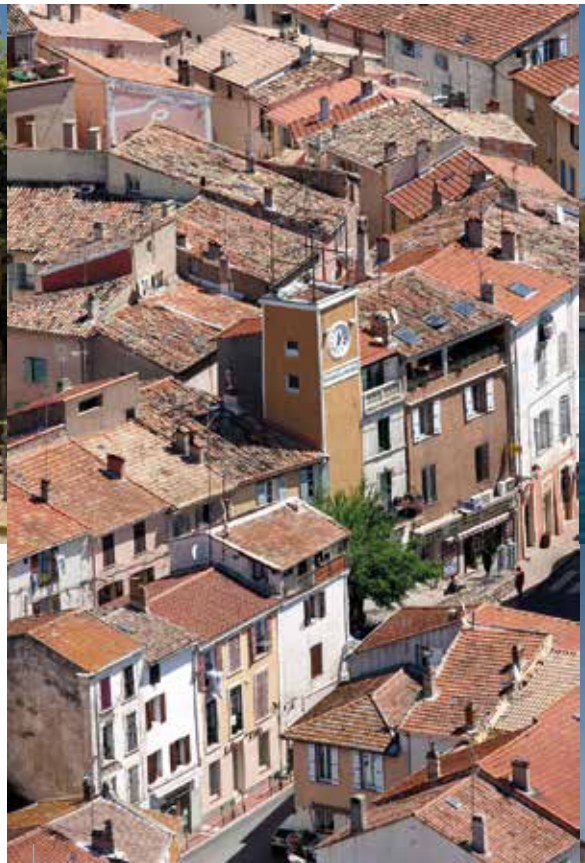

Puget sur Argens

© Nico GOMEZ

Saint-Raphaël

Fréjus

© Robin Hacquard

UN TERRITOIRE AMBITIEUX ET ATTRACTIF

Créée le 1er janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) regroupe cinq communes avec des identités complémentaires pour un territoire plus fort : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Le territoire, avec ses 51 km de littoral, ses 23 400 ha de forêt et 3 000 heures d'ensoleillement, offre un cadre de vie privilégié à ses 113 488 habitants. Issus des compétences transférées par les villes, les services publics de la CAVEM œuvrent quotidiennement à la préservation de la qualité de vie de ses habitants. Pôle économique et touristique attractif du département du Var, remarquable et incontournable, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée avec ses atouts territoriaux et les nombreuses compétences assurées développe une dynamique communautaire au service de ses habitants.

LES POINTS FORTS DU TERRITOIRE

NOMBRE D'HABITANTS*

Plus de 113 488 habitants au total dont :

- Les Adrets de l'Estérel : 2 803
- Fréjus : 53 734
- Puget sur Argens : 7 639
- Roquebrune-sur-Argens : 13 403
- Saint-Raphaël : 35 909

**source INSEE*

SUPERFICIE

347,2 km² de superficie au total dont :

- Les Adrets de l'Estérel : 22,3 km²
- Fréjus : 102,3 km²
- Puget sur Argens : 26,9 km²
- Roquebrune-sur-Argens : 106,1 km²
- Saint-Raphaël : 89,6 km²

ENVIRONNEMENT

- 51 km de littoral
- 23 400 ha de forêt
- 3 000 heures d'ensoleillement

29 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Plus de 2 000 entreprises
- Plus de 10 000 emplois
- 350 ha

COMMERCES DE PROXIMITÉ

- Plus de 1 000 commerces de proximité

AGRICULTURE

- Près de 300 exploitations agricoles
- 11 filières représentées

TOURISME

- Plus de 85 000 lits touristiques

PLUS DE 17 550 ÉTABLISSEMENTS ACTIFS

- Agriculture : 2 %
- Industrie : 4 %
- Construction : 13,5 %
- Commerces, transports et services divers : 68,5 %
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale : 12 %

REPÈRES

+ de 113 400
habitants permanents

+ de 10 000
emplois sur les parcs d'activités sur 45 000 actifs

+ de 85 000
lits touristiques

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Une superficie de **34 700 ha**

51 km de littoral

23 400 ha de forêt

DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS

La CAVEM est administrée par un Conseil Communautaire composé de 52 élus issus de chaque commune qui se réunit au minimum trois fois par an pour adopter les décisions qui guident ses actions. Parmi ces 52 élus, le Président et ses 11 Vice-Présidents forment le Bureau Communautaire qui se réunit tous les mois pour préparer et instruire les dossiers soumis au vote du Conseil Communautaire.

RECOMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Roland BERTORA a été élu à la majorité le 29 septembre 2017 et succède à Georges GINESTA jusqu'en 2020 qui a laissé son poste vacant.

Le Président

Roland BERTORA

1er Vice-Président

Maire de Puget sur Argens
Paul BOUDOUBE
Délégué à la gestion du personnel et de l'emploi

2e Vice-Président

Maire des Adrets de l'Estérel
Nello BROGLIO
Délégué au développement durable et à la protection de l'environnement

3e Vice-Président

Maire de Saint-Raphaël
Frédéric MASQUELIER
Délégué à l'eau et l'assainissement

4e Vice-Président

Maire
de Roquebrune-sur-Argens
Jean-Paul OLLIVIER
Délégué aux voiries d'intérêt communautaire

5e Vice-Président

1er Adjoint au Maire
de Puget sur Argens
Jacques MORENON
Délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets

6e Vice-Présidente

Adjointe au Maire
de Saint-Raphaël
Nadine CABITEN
Déléguée au logement et au logement social

7e Vice-Présidente

Adjointe au Maire
de Saint-Raphaël
Catherine ROUBEUF
Déléguée aux transports publics

8e Vice-Président

Conseiller Municipal (OP)
à Fréjus
Philippe MOUGIN
Délégué au numérique, aux marchés publics et à la lutte contre la délinquance

9e Vice-Présidente

Adjointe au Maire
de Saint-Raphaël
Christine MARENCO-DRUHEN
Déléguée à la santé publique et à la petite enfance

10e Vice-Président

Conseiller Municipal (OP)
à Roquebrune-sur-Argens
Sébastien PERRIN
Délégué à la lutte contre les inondations et au SCoT

11e Vice-Présidente

Adjointe au Maire de
Roquebrune-sur-Argens
Joëlle NEVEUX
Déléguée à la formation et aux équipements

DES ACTIONS ET COMPÉTENCES CIBLÉES

REPÈRES

25 DOMAINES D'INTERVENTION

LA CAVEM INTERVIENT POUR SES 5 COMMUNES DANS 25 DOMAINES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire - SCoT
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- Service d'incendie et de secours
- Actions environnementales
- Fourrière animale
- Lutte et prévention contre les inondations
- Missions complémentaires à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Équipements sportifs et d'intérêt communautaire
- Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- Équipements culturels
- Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal et parc de stationnement
- Aménagement numérique du territoire
- Promotion Touristique du Territoire
- Voirie d'intérêt communautaire
- Surveillance des plages en période estivale
- Balayage et nettoyage de la voirie
- Création et gestion de la maison de l'Estérel

DES SERVICES FONCTIONNELS PERFORMANTS

DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉES

Les ressources humaines de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée sont gérées par un service mutualisé avec la ville de Saint-Raphaël.

LA FORMATION AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La CAVEM met en œuvre un Plan de Formation annuel qui détermine un programme d'actions de formation pour tous ses agents, qu'ils soient fonctionnaires territoriaux, titulaires ou agents non-titulaires.
Bilan Formation 2017 :

- **Coût : 29 903 €**
- **Agents en formation : 77**
  - Formation d'intégration - Catégorie C (CNFPT) : 7 agents
  - Formation d'intégration - Catégorie B (CNFPT) : 1 agent
  - Formation de perfectionnement ou continue : 47 agents
  - Formation de préparation aux concours : 14 agents
  - Formation Hygiène et Sécurité : 8 agents

Une convention de partenariat a été signée le 6 mars 2017 entre la délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) et les cinq communes du territoire *permettant de s'engager dans un projet de schéma de mutualisation des services dont la formation constitue un des axes de développement en matière de ressources humaines. L'objectif est de traiter à l'échelle du territoire les problématiques afin d'optimiser les moyens et les ressources.*

MISE EN ŒUVRE EN 2017

- Protocole de modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations, qui vise à mieux reconnaître les qualifications des fonctionnaires
- Refonte des grilles indiciaires avec revalorisation des indices (jusqu'au 1er janvier 2020)
- Régime de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise, qui remplace l'ancien système de primes complexe et fragmenté
- Création d'un budget annexe Office du Tourisme avec le transfert de 2 agents
- Mise en place du télétravail

PERSPECTIVES 2018

- Mutualisation du service documentation
- Transferts de compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations
- Création d'un budget annexe GeMAPI - 5 agents transférés
- Programme pluriannuel de formation et d'accompagnement de la direction générale et des chefs de service

REPÈRES

216 AGENTS
à la CAVEM

- Titulaires / stagiaires : 189 agents
- Non titulaires : 27 agents
- Filière administrative : 73 agents
- Filière technique : 115 agents
- Filière culturelle : 1 agent

9 211 342 €
Masse salariale

- Budget principal : 8 729 342 €
- Budget eau et assainissement : 413 985 €
- Budget Office du Tourisme : 68 015 €

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Décembre 2017

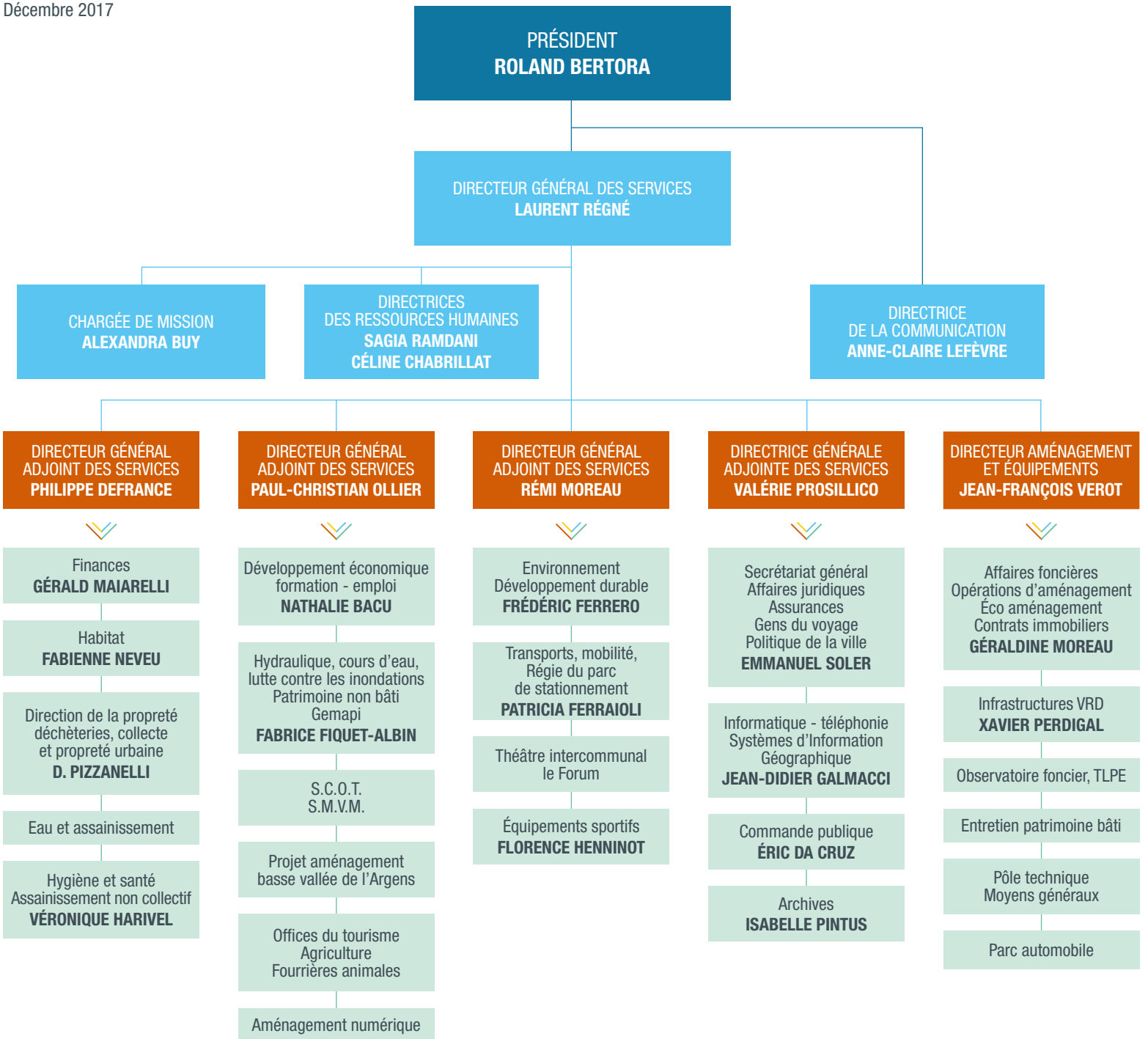

DES FINANCES STABILISÉES

L'année 2017 a été marquée par une forte baisse des dotations octroyées par l'État et une progression importante de la participation au Fonds de Péréquation National. Dans ce contexte budgétaire très contraint et l'obligation de poursuivre le renforcement de l'agglomération avec les transferts de compétences et les mutualisations, la diminution des recettes a incité la CAVEM à faire preuve d'innovation dans la maîtrise de ses dépenses et a permis entre autres des taux de fiscalité des ménages inchangés.

LES GRANDS POSTES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

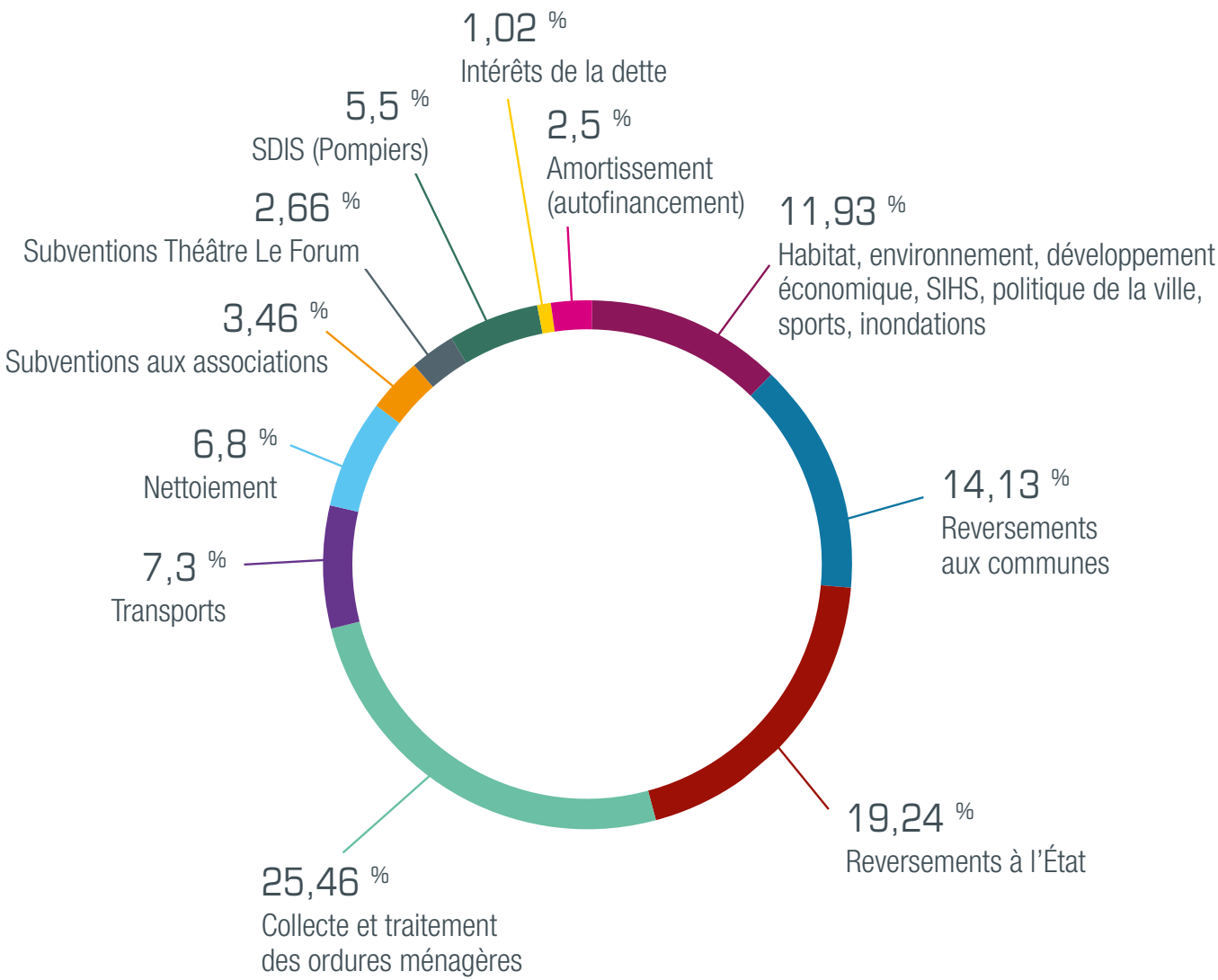

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
- Dépenses : 111 541 367 €
- Recettes : 120 626 422 €

INVESTISSEMENT :
- Dépenses : 10 514 227 €
- Recettes : 13 714 809 €

BUDGET PRINCIPAL AVEC BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT :
- Dépenses : 133 465 992 €
- Recettes : 153 404 272 €

INVESTISSEMENT :
- Dépenses : 33 285 884 €
- Recettes : 35 327 458 €

FOCUS

ZOOM SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL
- Résultat de clôture 2017 en fonctionnement : + 9,08 M€
- Résultat de clôture 2017 en investissement (hors report) : + 3,2 M€

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement
- Des taux de fiscalité des ménages inchangés
- Progression du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

UNE COMMANDE PUBLIQUE ENCADRÉE

La commande publique assure la sécurité juridique des marchés passés par les services dans le respect du code des marchés publics au service de l'intérêt général.

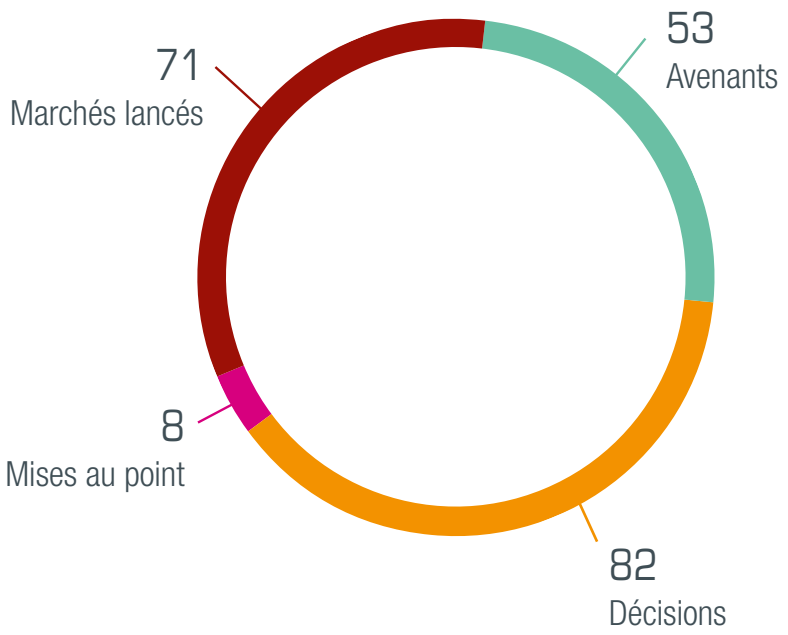

UN NOUVEAU SERVICE D'ARCHIVES

Le service d'archives de la CAVEM en cours de création a commencé par identifier l'organisation d'espaces de stockage, gérer la résorption de l'arriéré et créer une base de données.

INFORMER, COMMUNIQUER, CRÉER DU LIEN

La communication publique, prévue par la loi, est une communication d'intérêt général à destination de l'ensemble des habitants. En 2017, des référents dédiés à la communication ont été nommés au sein de services afin de solliciter la Direction de la Communication pour la mise en valeur de leurs projets à travers de l'affichage, des publications papiers et numériques, des logos ou de l'information aux médias. Cette décentralisation des demandes de communication a multiplié les productions réalisées par la Direction de la Communication qui reste garante de la cohérence du message pour informer, soutenir, valoriser les actions de l'institution et créer du lien.

LE MAGAZINE VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE, UN MAGAZINE PROCHE DE SES LECTEURS

Le magazine Var Estérel Méditerranée de la CAVEM est conçu par la Direction de la Communication et publié tous les deux mois. Les 75 000 exemplaires imprimés sont distribués dans les boîtes aux lettres et les 31 points de dépôt des 5 villes du territoire afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre. Depuis le magazine numéro 28, un dossier central de 5 pages est créé afin d'aborder un sujet sous plusieurs angles.

- Nombre de publications par an : 6 magazines soit un tous les deux mois
- Nombre de pages par magazine : 32 pages
- Nombre d'articles en moyenne : 20 articles, 10 sujets techniques demandant investigations, 1 dossier central par magazine
- Nombre de visuels en moyenne : 60 visuels par magazine

REPÈRES

6 MAGAZINES
par an

20 SUJETS TRAITÉS ET 1 DOSSIER CENTRAL
par magazine

450 000 EXEMPLAIRES
par an

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CAVEM

Depuis 2014, conçu par la Direction de la Communication, le rapport d'activité de la CAVEM imprimé à 2 000 exemplaires a évolué avec la participation des services. Ce document obligatoire est devenu un support de référence et de valorisation du territoire en restituant les principales actions portées par la CAVEM pour répondre aux enjeux du territoire.

CAVEM.FR, UN SITE INTERNET RICHE DE CONTENU ET RAPIDE D'ACCÈS

Deux rubriques majeures sont créées sur cavem.fr afin de présenter les actions de la CAVEM sur une page.
La première rubrique « Vos rendez-vous » présente les grands rendez-vous du territoire ouverts au public tous domaines confondus du Forum de l'emploi à la fête de la Nature.

La deuxième rubrique « Les temps forts » présente les signatures, les inaugurations et événements institutionnels forts de l'année.

La fréquentation du site cavem.fr est en augmentation depuis sa création en 2015.

DES CHIFFRES CLÉS ANNUELS EN PROGRESSION
Nombre de visiteurs :
114 385 soit ***+ 21,31 %*** par rapport à 2016
Nombre de visites :
136 456 soit ***+ 21,36 %*** par rapport à 2016
Nombre de pages vues :
220 452 ***+ 14,79 %*** par rapport à 2016

MAI 2017 : LE MOIS DES MEILLEURS SCORES
Le plus grand nombre de pages vues : 26 147
Le plus grand nombre de connexions : 19 109

ACCROISSEMENT DES SITES RÉFÉRENTS :
+ de 250 sites renvoient vers le site cavem.fr

UN CONTENU ÉDITORIAL SOUTENU :
Nombre de pages créées : + de 170
Nombre d'actualités : + de 50
Documents téléchargeables : + de 400
Galeries photos créées : + de 30

REPÈRES

Nombre de visiteurs :
+ 21,31 %
par rapport à 2016

Nombre de visites :
+ 21,36 %
par rapport à 2016

+ 14,79 %
de pages vues par rapport à 2016

DES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLÉES PAR DOMAINE DE COMPÉTENCES

La direction de la communication a élaboré des plans de communication et organisé des actions pour mettre en valeur des événements phares de l'institution auprès des citoyens.

ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'harmonisation de la signalétique du territoire se poursuit avec la création de totems et de guérites à l'entrée des parcs d'activités. Le renforcement des réseaux des acteurs économiques du territoire est soutenu avec le développement des partenariats et la création d'un stand dédié au service développement économique pour sa présence sur les salons.

ACTIONS POUR LES GRANDS PROJETS

Pour la réalisation du passage souterrain de la Trémie RDN7 Fréjus/Le Muy, l'accompagnement en communication de l'annonce des travaux s'est notamment traduit par la création d'un panneau sur site, d'un flyer, d'un article dans le magazine Var Estérel Méditerranée et sur le site cavem.fr ainsi que par la demande de relais effectués auprès des villes.

ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'événement majeur Planète CAVEM a rencontré un vrai succès en sensibilisant les habitants sur l'enjeu du développement durable porté par l'institution. Intégration dans la communication institutionnelle magazine et site internet, création de supports affiches, flyers, invitations, insertions publicitaires, communiqués de presse etc. et coordination des relais d'informations avec les 5 villes du territoire ont contribué à la réussite de la promotion de ce rendez-vous devenu incontournable.

ACTIONS POUR L'HABITAT

Le renouvellement du programme *Rénover pour Habiter Mieux* a été porté par la création de roll up, d'affiches, de flyers, d'articles dans les supports institutionnels magazine et site internet de la CAVEM ainsi que les relais assurés par les 5 villes en plus d'un soutien dans la presse texte et visuel.

CHIFFRES CLÉS

Demandes de couvertures photos et rédactionnelles

Plus d'une centaine de couvertures ont été demandées par les services. Elles ont été assurées par la Direction de la communication afin de relayer les événements dans les supports institutionnels papiers, numériques et autres supports internes ou externes.

PERSPECTIVES 2018

Il est prévu un plan de communication pour promouvoir les 26 rencontres santé du territoire programmées sur 9 mois avec une intégration éditoriale dans les supports institutionnels magazine et site internet, la création d'affiches déclinée dans différents formats pour chaque rencontre et un accompagnement presse ponctuel texte et visuel.

TERRITOIRE DE PROJETS
ET D'AVENIR

Projet de réalisation de la Trémie RDN7/A8
à Puget sur Argens pour sécuriser
les usagers et fluidifier le trafic.

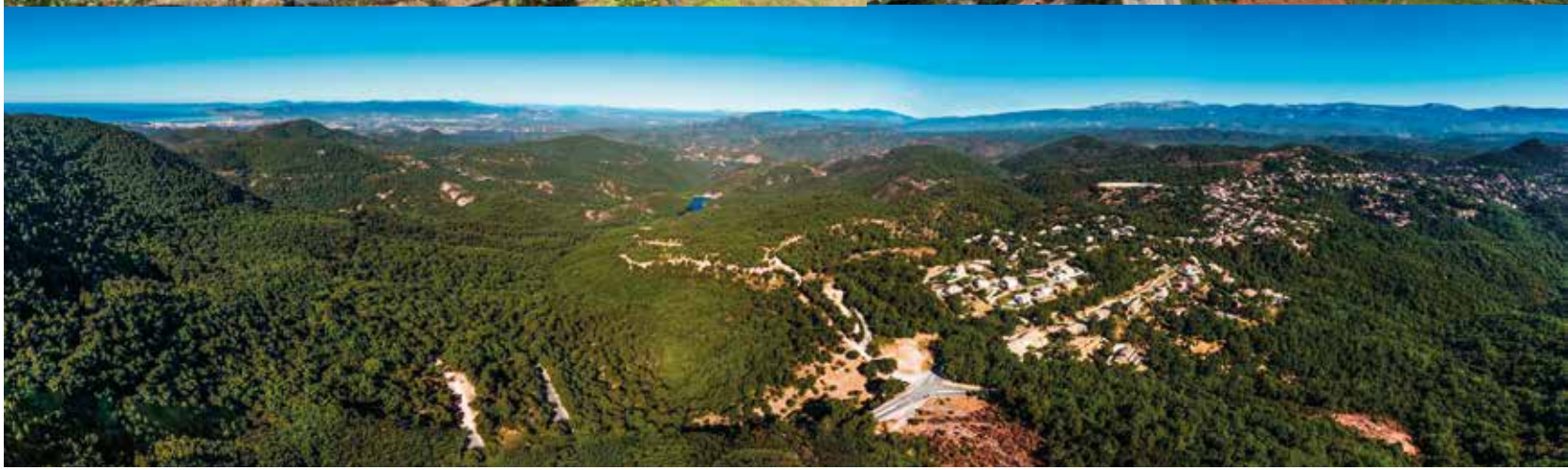

- UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AMBITIEUX..... P24
- L'ÉCONOMIE : ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE P29
- L'HABITAT : UNE VISION QUALITATIVE P34
- UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LES QUARTIERS...P36
- UN NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT : MODERNE ET FONCTIONNEL P38
- UN ENGAGEMENT POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INONDATIONS P42

© Pierre Zipoloski

L'économie circulaire
au cœur des compétences
pour un aménagement
équilibré du territoire.

© Eisenlohr

© Nico GOMEZ

Inauguration en septembre 2017 du nouveau Réseau de Transports Agglobus en présence de Nello BROGLIO-Maire des Adrets de l'Estérel, Paul BOUDOUBE-Maire de Puget sur Argens, Georges GINESTA-Maire de Saint-Raphaël, David RACHLINE-Maire de Fréjus et Jean-Paul OLLIVIER-Maire de Roquebrune-sur-Argens *(de gauche à droite sur la photo).*

UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AMBITIEUX

Un territoire de 5 communes, près de 113 500 habitants, une superficie de 350 km², dans un environnement exceptionnel à forte affluence estivale. Pour la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, tous les enjeux territoriaux sont stratégiques à court, moyen et long termes.

REPÈRES

SITES REMARQUABLES

3 SITES NATURA 2000
la Corniche de l'Estérel, l'embouchure de l'Argens, les étangs de Villepey et les Petites Maures

1 CANTONNEMENT DE PÊCHE
le Cap Roux

LE SCOT : APPROBATION DÉFINITIVE FIN DÉCEMBRE 2017

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé fin décembre 2017 détermine, à l'échelle de la communauté d'agglomération, les grandes orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, avec l'idée d'équilibrer la répartition territoriale entre activités commerciales et agricoles, activités de loisirs, logements, etc.
Le patrimoine naturel exceptionnel du territoire implique qu'un soin tout particulier lui soit porté afin de garantir sa transmission aux générations futures.

Des attraits incontestables pour notre territoire :

- Qualité de vie reconnue
- Richesse écologique marine et littorale
- Paysages remarquables
- Qualité des eaux côtières

Des problématiques à prendre en compte :

- Vulnérabilité aux risques d'inondations
- Préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Gestion des massifs forestiers face au risque incendie
- Préservation de la ressource en eau

1 SITE CLASSÉ
le Massif de l'Estérel Oriental

16 ZONES NATURELLES
d'intérêt écologique, faunistique et floristique

LE TOURISME, POUR UNE VALORISATION MAÎTRISÉE DU TERRITOIRE

Un Office de Tourisme Intercommunal commun aux territoires de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel a été créé pour répondre à la loi NOTRe et à la Loi Montagne. Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint Raphaël, stations classées, ont choisi de conserver leurs compétences tourismes respectives.
Depuis 2017, la CAVEM collecte la taxe de séjour pour les cinq communes pour un montant supérieur à 3 millions d'euros après avoir harmonisé en 2016 les barèmes applicables aux différents types d'hébergement. Cette taxe est reversée aux communes, 4 % étant prélevé au bénéfice de l'Agence de développement Estérel Côte d'Azur dont la CAVEM est membre, une autre part est versée au Département du Var.

Des orientations poursuivies dans le SCoT contribuent à la promotion du territoire.
La programmation culturelle du Théâtre Intercommunal Le Forum ou encore les événements sportifs au Palais des Sports y participent activement.
Des aménagements sont également menés dans les domaines de l'environnement, de la mobilité, de l'agriculture, selon une approche globale d'économie circulaire visant un territoire équilibré et porteur d'avenir.

+ DE 3 MILLIONS D'€
taxe de séjour collectée par la CAVEM pour les 5 communes

L'AGENCE ESTÉREL CÔTE D'AZUR

L'Agence de développement touristique Estérel Côte d'Azur valorise le territoire à travers de nombreux événements dont le salon des influenceurs du web et celui du e-tourisme. Elle accompagne les professionnels du tourisme pour renforcer leurs réseaux et propose également aux touristes et habitants du territoire la pratique d'activités et de loisirs référencés notamment dans le guide « Amusez-vous Côte d'Azur » imprimé à 90 000 exemplaires.

LA FUTURE MAISON DE L'ESTÉREL

Future porte d'entrée du Massif de l'Estérel située au cœur du village des Adrets de l'Estérel, cette Maison accueillera le Syndicat Intercommunal pour la Préservation du Massif de l'Estérel qui a pour mission de mettre en valeur les chemins de randonnée et la préservation et la gestion des deux maisons forestières. Plus qu'un lieu d'information, cette maison accueillera dans la convivialité et sensibilisera les usagers au respect de la nature.

DÉVELOPPER DES HAMEAUX AGRICOLES

Pour aider les agriculteurs confrontés aux inondations et à l'application de règles d'urbanisme strictes qui interdisent toutes nouvelles constructions, la CAVEM a retenu le concept de hameau agricole proposé par l'État.

- Site pilote des Amandiers à Roquebrune-sur-Argens : 30 hectares pour y installer 10 exploitants
- Site de Saint Pons à Fréjus : 6,37 hectares pour y accueillir 3 jeunes agriculteurs

VALORISER L'AGRITOURISME

Dans la Basse Vallée de l'Argens, les objectifs sont de favoriser l'agritourisme, de promouvoir les produits du terroir, faire connaître ces espaces aux estivants et permettre aux locaux de les redécouvrir.

10 PORTS DE PLAISANCE
pour 3 380 places

40 000 PLONGÉES/AN
sur le site de l'Estérel

FOCUS

PROGRAMMES EUROPÉENS :

PROTERINA

- Équipements de mesures sur les cours d'eau (caméras de surveillance et capteurs de débit)
- Porteurs : CAVEM et Département du Var avec la CAVEM en convention
- Partenaires : 14 collectivités françaises et italiennes
- Enveloppe allouée FEDER : 235 000 €

ADAPT

- Évolution de l'outil de modélisation de l'impact du pluvial sur crues et cours d'eau
- Porteurs : CAVEM et Département du Var avec la CAVEM en convention
- Partenaires : 14 collectivités françaises et italiennes
- Enveloppe allouée FEDER : 139 750 €

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : UNE STRATÉGIE ÉQUITABLE

Pour satisfaire les attentes des particuliers et des acteurs économiques en matière d'aménagement numérique, la CAVEM favorise le déploiement du très haut débit sur son territoire partagé en deux zones. Le SCoT fixe des orientations en matière d'aménagement numérique.
Elle soutient le déploiement de la fibre optique par Orange pour Fréjus et Saint-Raphaël en Zone d'Initiative Privée.
L'organisation du 2e Comité de Suivi Départemental du Déploiement de la fibre le 10 février 2017 portée par Philippe MOUGIN, Vice-Président de la CAVEM délégué au numérique et de Laetitia QUILICCI, Vice-Présidente du Conseil départemental en charge du Numérique et d'Alain PARIENTI, Maire des Arcs-sur-Argens et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise a constitué un point d'étape.
La CAVEM s'attache à réduire la fracture numérique pour les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens inscrites en zone d'Initiative Publique, avec pour préalable à l'arrivée de la fibre, une montée en débit sur cuivre aux Adrets de l'Estérel.

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : UNE STRATÉGIE PARTENARIALE

Pour mettre en œuvre ses ambitions d'aménagement sur son territoire, la communauté d'agglomération s'appuie sur des partenariats publics via différents contrats, conventions et réponses à des appels à projets.

AU NIVEAU DE LA RÉGION PACA

- Mise en œuvre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) sur les thématiques :
  1. *Aménagement et équipements*
  2. *Écologie et Environnement*
  3. *Développement économique et Emploi*
  4. *Mobilité*
- Enveloppe allouée à la CAVEM : 6,5 millions d'euros sur 3 ans

AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT DU VAR

- Suivi et préparation des dossiers déposés au titre de l'aide aux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale)
- Enveloppe allouée : 710 000 € en 2017

AU NIVEAU NATIONAL

- Obtention de crédits de l'État, notamment au titre du Soutien à l'Investissement Public Local pour la Maison de l'Estérel aux Adrets de l'Estérel
- Enveloppe allouée : 353 000 € par an

L'ÉCONOMIE : ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Offrir le maximum d'opportunités aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire afin qu'elles rencontrent leurs futurs clients. Telle est l'ambition de la CAVEM en menant un aménagement attractif dans les domaines du foncier, de l'immobilier et de l'urbanisme.

FOCUS

UN BUDGET CONSÉQUENT POUR DE NOMBREUX PROJETS

En 2017, le développement économique a disposé de 1 251 535 € pour mener à bien ses actions.

Dans cette enveloppe, près de 84 % du budget de fonctionnement soit 831 262 € sont consacrés aux subventions et cotisations versées aux structures financées.

FÉDÉRER L'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Au cœur du développement économique du territoire, la CAVEM joue le rôle de fédérateur et de financeur via un réseau performant d'aide à la création et au développement d'entreprises.

INITIATIVE VAR

- Aide la création et le développement des TPE et des PME
- Accorde des prêts d'honneur et des prêts de croissance sans garantie ni intérêt
- Accompagne les porteurs de projets éligibles en les parrainant
- Entreprises soutenues : CAP KAYA, L'ORIGINAL COIFFURE, CIBLER LA BONNE BOITE, BAMBOO BAY, FD FLAVIEN DEPANNAGE

COUVEUSE INTERFACE

- Propose un dispositif innovant et complémentaire aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises : le test d'entreprise ;
- Accompagne l'acquisition des compétences entrepreneuriales pour tous au travers d'un apprentissage par l'action ;
- Soutien aux métiers de la restauration, thérapeute énergétique, ateliers et démonstration de pâtisserie, conseillère en travaux d'aménagement rénovation et décoration, coiffure à domicile

ADIE

- Accompagne les micro-entrepreneurs à tous les stades de la création ou du développement ;
- Finance les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire (chômeurs et allocataires des minimas sociaux).

CHIFFRES CLÉS ADIE

- *Entrepreneurs soutenus : Hakima KAOUCI, vente sur les marchés de produits alimentaires bio à Fréjus ; Patricia PETILLION, organisation événementielle à Saint-Raphaël ; Isabelle SKORY, épicerie saisonnière à Fréjus*
- *Emplois créés : 14*
- *Taux de pérennité après 2 ans : 76%*

BOUTIQUE DE GESTION

- Suscite les initiatives et reçoit les porteurs de projet ;
- Accompagne les chefs d'entreprise dans toutes les étapes de création ;
- Forme et conseille durant les deux années suivant la création ;
- Favorise les actions en faveur des femmes créatrices et dirigeantes.

TEMPS FORTS DE L'ÉCONOMIE

Le 15 juin 2017, Georges GINESTA, Président de la CAVEM a signé une convention cadre avec Alain BACCINO, Président de la Chambre d'Agriculture du Var afin de soutenir le développement des activités agricoles sur le territoire.

BPI FRANCE

- En co-détention à parts égales par l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Réunit tous les instruments publics de financement des entreprises à chaque étape de son développement.

RÉSEAU ENTREPRENDRE

- Accompagne les porteurs de projets ou les repreneurs d'entreprises avec un fort besoin de financement (70 k€ au moins) et de développement rapide.

MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST VAR

- Structure initiée par la CAVEM qui publie le « Guide créateurs et repreneurs d'entreprises » ;
- Anticipe les mutations économiques ;
- Contribue au développement de l'emploi local.

LES RENDEZ-VOUS 2017

- *8 mars 2017 - Conférence entrepreneuriat au féminin*
- *14 mars 2017 - Forum de l'Emploi Saisonnier*
- *27 juin 2017 - Matinée pour la transmission d'entreprise*
- *28 septembre 2017 - Rendez-vous de l'Emploi des plus de 45 ans*
- *17 octobre 2017 - La Journée de l'Entrepreneur*

MISSION LOCALE EST VAR

- Accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ;
- Favorise l'insertion sociale et professionnelle.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE EST VAR

- *2 425 jeunes reçus sur l'année*
- *1 642 jeunes accédant à une situation professionnelle dont :*
  - *521 orientés vers une formation*
  - *149 orientés vers des contrats en alternance*
  - *972 ont trouvé un emploi*

LES RENDEZ-VOUS 2017

- *1er juin 2017 - Forum de l'alternance*
- *21 novembre 2017 - Forum de l'orientation et de l'évolution professionnelle*

REPÈRES

166 PROJETS
ont été suivis et accompagnés

84 % DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
consacré à l'économie soit 831 262 € versés aux structures

Inauguration de la ferme pilote Hélio le 24 octobre 2017 afin de tester la fabrication d'eau potable à partir d'eau de mer. Développée par la société Marine Tech, cette technologie, composée de cinq sphères, était à l'essai quelques semaines sur le port de Saint-Raphaël.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE VISION D'AVENIR

La Région et l'ADEME ont mis à l'honneur la CAVEM dans le cadre de sa démarche d'Économie Circulaire, récompensant ses actions :

- Pour l'intervention lors des Assises Nationales de l'Economie Circulaire présidée par le Ministre de la transition écologique, Monsieur Nicolas HULOT et lors de 3 manifestations régionales afin de présenter les dynamiques initiées par l'agglomération pour aller vers une économie circulaire.
- Pour la démarche transversale qui a permis de mutualiser les achats, fournitures, formations, certifications ISO 14001 et 50001 avec les associations gérant les parcs d'activités de la CAVEM. Une première en France !
- Pour l'organisation d'ateliers avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var qui a permis de favoriser les échanges de matières et la coopération entre les entreprises d'un même parc.

Tous les grands projets de la CAVEM sont intégrés dans une démarche d'économie circulaire. De la gestion des déchets avec la future production du biogaz, de la gestion de l'eau avec la GeMAPI, ou encore l'environnement avec l'Agence de Rénovation Énergétique Var Est, autant d'actions qui traduisent un engagement fort pour la transition énergétique.

Aux 3e Assises Nationales de l'Économie Circulaire en juin 2017, Roland BERTORA a présenté les actions de la CAVEM favorables à la transition énergétique.

TEMPS FORTS DE L'ÉCONOMIE

La quinzaine de l'Entreprise organisée en octobre 2017 avec la Maison de l'Emploi de l'Est Var a proposé des événements consacrés à la création, le développement et la reprise d'entreprises. L'opération BOOSTER d'ENTREPRISE en partenariat avec l'Union Patronale du Var pour soutenir les jeunes dirigeants et les Rendez-vous Éco Pro en partenariat avec La Région PACA et BPI France sur les outils de financement des entreprises ont ouvert cette quinzaine.

Le 13 octobre 2017, 11 porteurs de projets du territoire ont reçu un chèque honorifique lors de la cérémonie INITIATIVE VAR en présence notamment de Roland BERTORA, Président de la CAVEM et de Thomas RIBOUD, Président d'Initiative Var.

AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE

L'harmonisation de la signalétique de l'entrée des parcs d'activités s'est concentrée en 2017 sur Roquebrune-sur-Argens et se poursuivra en 2018 sur Saint-Raphaël.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE

Afin de dynamiser le territoire, la CAVEM renforce sa présence sur les salons d'entreprises à l'échelle régionale et notamment en mars 2017 sur le salon Var Up à Toulon ainsi qu'en décembre 2017 au Salon d'immobilier d'entreprise à Paris.

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS EN 2018

- Les rendez-vous Éco Pro, cycles de réunions à destination des acteurs économiques du territoire portant sur différentes thématiques.
- La mise en place d'ateliers Programme Territorial de Synergie Interentreprise pour permettre aux entrepreneurs des échanges de matières, déchets et énergie en devenir de futures ressources.
- Made in CAVEM, soirée animée autour de talents originaux du territoire.
- 1er Var Ecobiz sur le territoire Grand Est Var, pour apporter des solutions sur la thématique entrepreneuriale.

En clôture de la Quinzaine de l'entreprise, une convention de partenariat a été signée le 19 octobre 2017 entre Paul BOUDOUBE, Vice-Président de la CAVEM et Denis MERCIER, Directeur de l'Agence Pôle Emploi de Fréjus et Élisabeth VANDENBOSSCHE, Directrice de l'agence Pôle Emploi de Saint-Raphaël.

L'HABITAT : UNE VISION QUALITATIVE

Résidence Anse' Corail à Fréjus

UN HABITAT DE QUALITÉ

L'année 2017 a été marquée par la validation du 3e Plan Local de l'Habitat (PLH) de la CAVEM par délibération le 21 septembre 2017 et s'inscrit dans la continuité des précédents PLH pour la période 2018-2023.

Les 27 actions inscrites dans le Plan Local de l'Habitat sont conduites selon 4 axes principaux :

- Le développement de l'offre locative sociale
- L'amélioration du parc de logements privés
- La gestion des contingents de réservations de logements sociaux au titre du contingent préfectoral délégué par l'État et celui de l'intercommunal
- La structuration et mise à jour de l'observatoire de l'habitat

REPÈRES

271 LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS LIVRÉS EN 2017 DONT

Saint-Raphaël

70 LOGEMENTS

8 Le Florilège - 55 Les Chanterelles - 7 Douceur en ville

Fréjus

201 LOGEMENTS

13 Les Calanques - 8 Natura Parc D1 - 31 Blue Horizon - 64 Estérel Garden - 30 My City - 13 Carré Magdeleine - 42 Anse' Corail

DES LOGEMENTS SOCIAUX ADAPTÉS

La CAVEM a signé une convention de partenariat avec l'association Handitoit provence le 7 juillet 2017 pour favoriser le recensement de la demande en logement social des personnes à mobilité réduite et le développement d'une offre de logements adaptés.

UN SOUTIEN AU FINANCEMENT

En 2017, ce sont 136 logements locatifs sociaux qui ont été financés :

- 110 logements neufs dont 25 logements résidence la passerelle à Puget sur Argens
- 26 logements anciens acquis puis réhabilités

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

La réhabilitation du parc privé a généré 531 126 € de travaux pour les entreprises du tissu économique local. Les opérations de construction de logements locatifs sociaux neufs et les réhabilitations vont générer un montant prévisionnel de travaux de 8 796 036 € pour les entreprises locales, architectes et bureaux d'études techniques.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2018-2023

Pour l'avenir, le programme poursuit quatre grandes orientations :

- Mettre en œuvre une stratégie innovante au service d'un habitat durable ;
- Produire une nouvelle offre de logements de qualité et mieux adaptés aux besoins ;
- Améliorer et mobiliser le parc de logements existant pour répondre aux besoins et valoriser les quartiers ;
- Renforcer le rôle de la CAVEM dans le pilotage, la coordination et l'animation en matière d'aménagement du territoire et dans la réussite de la politique de l'habitat.

1 220 logements par an sont prévus sur la période 2018 et 2020 en :

- Accession libre
- Accession sociale
- Locatif social

FOCUS

QUELLES SONT LES AIDES ALLOUÉES PAR LA CAVEM ?

685 900 €
sur les crédits délégués par l'État

419 000 €
sur son budget propre à destination des bailleurs sociaux

240 182 €
sur les crédits délégués par l'Agence Nationale de l'Habitat

48 295 €
sur les crédits délégués par l'État au titre du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique à destination des propriétaires privés

68 129 €
sur son budget propre à destination des propriétaires privés pour les travaux

PROJET REMARQUABLE

RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RÉNOVATION JUSQU'EN 2020

Reconduit pour 3 ans, le programme *Rénover pour Habiter Mieux* a permis en 2017 de réhabiliter 25 logements qui appartenaient à des propriétaires occupants et 1 à un propriétaire bailleur qui s'est engagé à pratiquer un loyer social. Les travaux ont concerné le maintien à domicile des personnes âgées (9 logements) et la lutte contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et très dégradé (17 logements).
La rénovation énergétique du parc privé a permis de comptabiliser un gain moyen pour les propriétaires occupants de 33 % et de 79 % pour les propriétaires bailleurs.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE SON LOGEMENT

48 295 €
attribués par la CAVEM aux propriétaires privés au titre du Fonds d'Aide à la Rénovation thermique de l'État.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LES QUARTIERS

Dans une démarche de cohésion urbaine et de solidarité, la Politique de la Ville vise à réduire les écarts de développement, notamment dans les quartiers défavorisés. Les Contrats de Ville, conclus pour 6 ans par l'intercommunalité, reposent sur 3 piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et la rénovation urbaine.

Centre social l'Agachon

DES ACTIONS SOUTENUES

Dans le cadre d'un appel à projets annuel sont mobilisés 374 050 € des Partenaires (État, Région, ville de Fréjus, CAVEM) dont 115 000 € de la CAVEM (30,7 %), pour le financement de 40 actions en direction des habitants des quartiers « prioritaires » et « en veille active ».

COMMENT SE CONCRÉTISE LA MISSION ?

La compétence obligatoire « politique de la ville » mise en œuvre par la CAVEM vise à garantir le pacte républicain sur l'ensemble du territoire en renforçant la solidarité communautaire afin de réduire les inégalités ainsi que les ségrégations urbaines et sociales dans les quartiers.
Sur le terrain, il s'agit de mettre en œuvre le processus d'intégration des populations au cœur des quartiers prioritaires de Fréjus (La Gabelle et L'Agachon) ainsi que pour les quartiers en veille active de Fréjus (Centre Ancien, Sainte Croix, Villeneuve) et de Saint-Raphaël (Les Logis de l'Aspé, Saint-Sébastien).

L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

La CAVEM a entériné la fusion de deux associations, l'AGEC et l'AFVV, sur un projet initié par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales pour la constitution d'un nouveau centre social.
Cette nouvelle structure est désormais dénommée « Les centres sociaux et culturels Fréjusiens ».
Elle intervient sur trois sites : la Gabelle, l'Agachon, et la Palud.

- La convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) du quartier de L'Agachon a été adoptée et permettra d'optimiser la gestion des projets spécifiques au quartier grâce à la coopération de tous les acteurs impliqués.
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'École de la deuxième chance (E2C) du Var, la CAVEM a financé le démarrage de cette antenne à hauteur de 8 600 € au titre de la compétence Politique de la Ville et 15 000 € au titre de la compétence développement économique soit un soutien de 23 600 €.

Le financement des Centres Sociaux et Culturels Fréjusiens est cadré par une Convention Partenariale Pluriannuelle sur quatre ans et s'élève à 1 133 634 €, dont 468 284 € versés par la CAF, 381 268 € par la Ville de Fréjus, 103 300 € par le Conseil Départemental et 30 000 € par la CAVEM.

IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE DE LA 2E CHANCE SUR FRÉJUS

Portée par l'Union Patronale du Var, l'État et la CAVEM, elle offre aux jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme ni qualification professionnelle et sortis du système scolaire depuis au moins un an, la possibilité de se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle en suivant pendant 6 mois des ateliers de remise à niveau en français, mathématiques, informatique, culture générale, etc. et des stages en entreprises.

Terrain de foot et terrain multisports à La Gabelle

Centre social La Gabelle

Centre social La Palud de Villeneuve

UN NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT : MODERNE ET FONCTIONNEL

AggloBus cavem

La nouvelle flotte équipée de 50 bus a commencé à desservir le territoire dès septembre 2017 habillée d'une nouvelle identité graphique. De nouveaux services ont accompagné le développement de ce réseau AGGLOBUS notamment le Transport à la Demande avec la création d'une centrale de réservation comme service de proximité supplémentaire.
Pour renforcer les transports scolaires, des cars ont été ajoutés et les circuits repensés.
Un système de géolocalisation embarqué dans les véhicules remonte des statistiques qui permettent de procéder à des ajustements pour un meilleur service aux usagers.
Pour gagner en lisibilité sur les 630 arrêts du réseau, du mobilier neuf est en cours de déploiement sur les 365 poteaux à équiper.

© Eisenlohr

Proposer une politique de transports et de mobilité à l'échelle territoriale permet d'offrir une desserte équilibrée et une inter-modalité des transports.
Ce maillage du territoire, plus efficace, offre aux usagers le choix d'adapter leurs transports entre bus, co-voiturage, autopartage, vélo, stationnement, ou encore marche à pieds pour un gain de temps et d'énergie au quotidien.

DÉPENSES AU TOTAL : 8 605 316 €

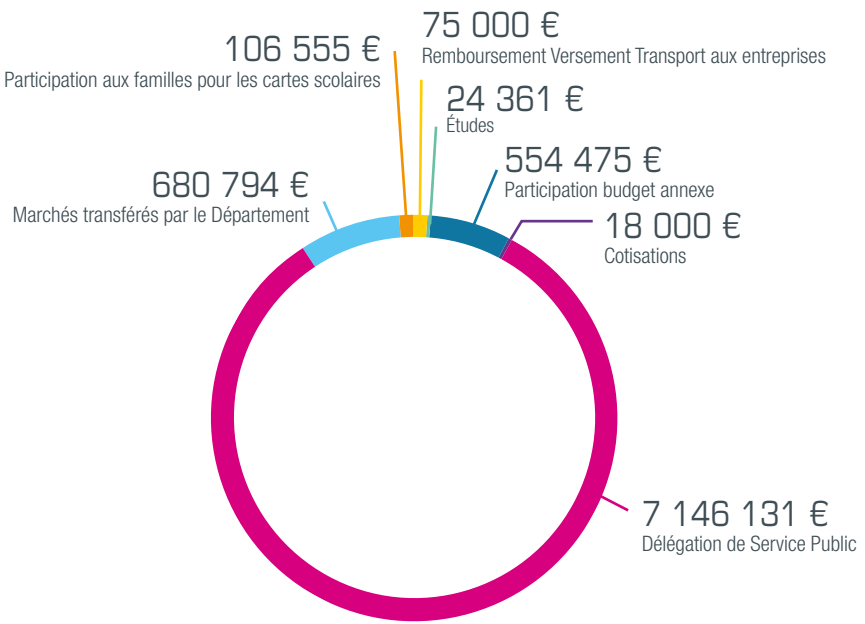

RECETTES AU TOTAL : 7 474 051 €

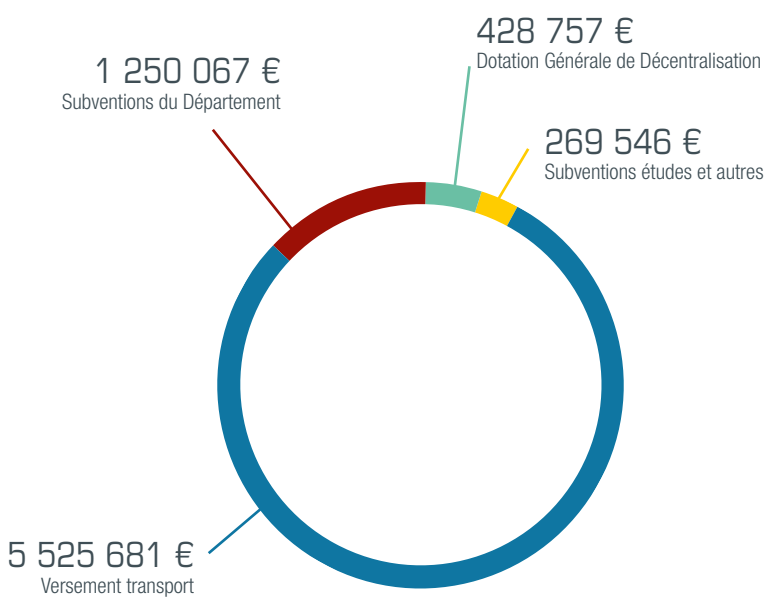

Le déficit est porté par le budget principal.

DATES CLÉS ET DÉCISIONS MAJEURES

- **En janvier 2017 : nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP)** pour les transports collectifs sur la période de 2017-2026 et transfert de la gestion de la gare routière de Saint-Raphaël au délégataire.

© Eisenlohr

- **En septembre 2017 : nouveau réseau de bus urbains** avec une flotte de 50 véhicules neufs équipés d'une nouvelle billettique, d'un système d'aide à l'exploitation, d'écrans avec annonce visuelle, sonore et langage des signes et nouveau service de proximité avec le Transport à la Demande (TAD) et une centrale de réservation dédiée.

SE DÉPLACER MIEUX ET AUTREMENT

Le Plan de Déplacements Urbains qui a été approuvé fin 2016 doit permettre de réduire le trafic automobile et les nuisances environnementales.
Avec le lancement du covoiturage et le Plan de Déplacement Inter Administration, la transformation des comportements individuels et collectifs est encouragée pour une mobilité plus raisonnée.

CHIFFRES CLÉS

- Coût du transport, en baisse : -1 660 913 €
- Nombre de kilomètres réalisés constant : 1 312 150 km
- Nombre de voyages sur le réseau urbain +15,52 % : 967 389
- Nombre de voyages sur le réseau scolaire : 548 456
- Compensation CAVEM pour les élèves résidant sur le territoire : 50 € pour 808 élèves
- Nombre de voyages en Transport A la Demande (TAD) : 1 866 sur 4 mois
- Nombre d'entrées parking du Centre Hospitalier Intercommunal : 172 653

UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCESSIBILITÉ

La mise en place avec l'État et le Département sur 6 ans du « Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public » doit permettre de renforcer l'offre de services sur le territoire notamment en matière de santé, redynamisation des commerces, emploi et formation. Les nouveaux bus répondent aux critères d'accessibilité et 23 Points d'Arrêt ont été aménagés. La mise en accessibilité des équipements doit faciliter l'accès aux transports des personnes à mobilité réduite : voyageurs encombrés par les bagages, familles avec poussettes, personnes âgées ou porteuses d'un handicap visuel, auditif, cognitif, physique afin d'éviter toute rupture dans les déplacements.

VERS UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS EFFICIENT POUR 2016-2025

En 2018, l'offre de transports poursuit son développement dans une logique multimodale afin de faire évoluer les usages notamment :

- **en lançant des lignes de bus estivales**
- **en créant une trémie pour fluidifier la circulation**
- **en recensant 7 aires de covoiturages aménagées**
- **en renouvelant la convention avec la Région pour l'intégration à PACAMOBILITÉ**

© Eisenlohr

© Eisenlohr

© Eisenlohr

UNE OFFRE DE CHOIX POUR LES USAGERS DU PARKING DE L'HÔPITAL

Le parc de stationnement du Centre Hospitalier Intercommunal a proposé en mars 2017 de nombreuses formules d'abonnement pour répondre aux besoins de stationnement des patients, des visiteurs et des résidents alentours. La vidéo protection et la recharge électrique pour véhicule sont venues renforcer la qualité du service pour des coûts optimisés.

UN ENGAGEMENT POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INONDATIONS

Sur des terres favorables à l'agriculture, la CAVEM doit prévenir et limiter au maximum les risques d'inondations, facteurs de dégâts parfois irréparables. À cette fin, le service Hydraulique Cours d'Eau (SHCE) gère les mesures, les actions et les travaux à entreprendre sur le territoire.

LA GeMAPI, DES ACTIONS PARTAGÉES POUR SÉCURISER L'AVENIR

Un important et long travail de concertation a été engagé afin de pouvoir intégrer la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GeMAPI). Ainsi cette année 2017 a été marquée par le contrat d'agglomération avec l'agence de l'eau et du programme du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel qui définit sur 6 ans jusqu'en 2022 les investissements sur la basse vallée de l'Argens.

Il en résulte la nouvelle compétence « GeMAPI » qui implique un projet d'aménagement d'intérêt commun sur le bassin versant de l'Argens. Elle permet d'établir une stratégie d'action à long terme dans la continuité du PAPI d'intention porté par le Département du Var, et labellisé par la Commission Mixte Inondation du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la Mer pour un montant de 96 millions d'euros dont le portage institutionnel est assuré par le Syndicat Mixte de l'Argens.

La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, cosignataire de la convention cadre dont le porteur de projet est l'État, affirme aux côtés des maîtres d'ouvrage et des financeurs du projet la volonté partagée de réduire de façon durable les dommages aux personnes, aux biens, aux activités et services exposés aux inondations. Le coût global du programme est de 96 000 000 € avec une part de 3 925 500 € pour la CAVEM dont 50% est financé par l'État.

REPÈRES

96 000 000 €
coût du programme

3 925 500 €
part de la CAVEM, dont 50 % financé par l'État

© J. Delmotte

LUTTER CONTRE LES CRUES

Pour se protéger des crues, les autorités locales ont mis en place depuis une quarantaine d'années une politique de protection avec la construction d'ouvrages. Celui des Cous (1979), de Saint-Esprit (1984), et plus récemment le bassin d'orage du Castellas (2006) et le barrage du Peyron (2008).
Un système d'alerte a été mis en place et un Schéma Directeur de Lutte contre les Inondations (SDLCI) a vu le jour en 2007. Il a pour objectif de fixer les orientations et les mesures nécessaires pour la protection des biens et des personnes sur les 31 km^2 du bassin versant Garonne/Valescure/Pédegal.
L'année 2017 aura mobilisé l'équipe projet pour le travail préparatoire permettant la réalisation du bassin de Vaulongue de 35 000 m^3 et du barrage de l'Aspé de 186 000 m^3, deux ouvrages hydrauliques d'importance situés sur le bassin versant de la Garonne.

SÉCURISATION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES EXISTANTS

- Dans le quartier du Pin Bernard à Saint-Raphaël, 2 pompes ont été installées afin de mieux évacuer les eaux du quartier : 315 000 €
- Sécurisation des équipes et du site par la mise aux normes de la rampe d'accès au cours d'eau de la voie Artufel : 65 000 €
- Sécurisation du talus en rive droite du barrage Saint-Esprit : 65 000 €

En vue de la réalisation du barrage de l'Aspé (photo à droite) et du bassin de Vaulongue (photo ci-dessous) :

- Débroussaillement sur l'ensemble du territoire : 80 000 €
- Entretien des cours d'eau Valescure, Garonne, Pédégal, Petit Pédégal et Peyron : 200 000 €
- Désensablement de l'embouchure de la Garonne et du Pédégal : 90 000 €
- Maintenance de l'instrumentation des ouvrages hydrauliques et des cours d'eau : 30 000 €

UNE ANNÉE PEU PLUVIEUSE

L'année 2017 a été relativement peu pluvieuse avec une moyenne de 480 mm d'eau cumulée par m² sur le barrage du Saint-Esprit.
Lors d'une année moyenne, les cumuls sont de l'ordre de 800 à 900 mm.

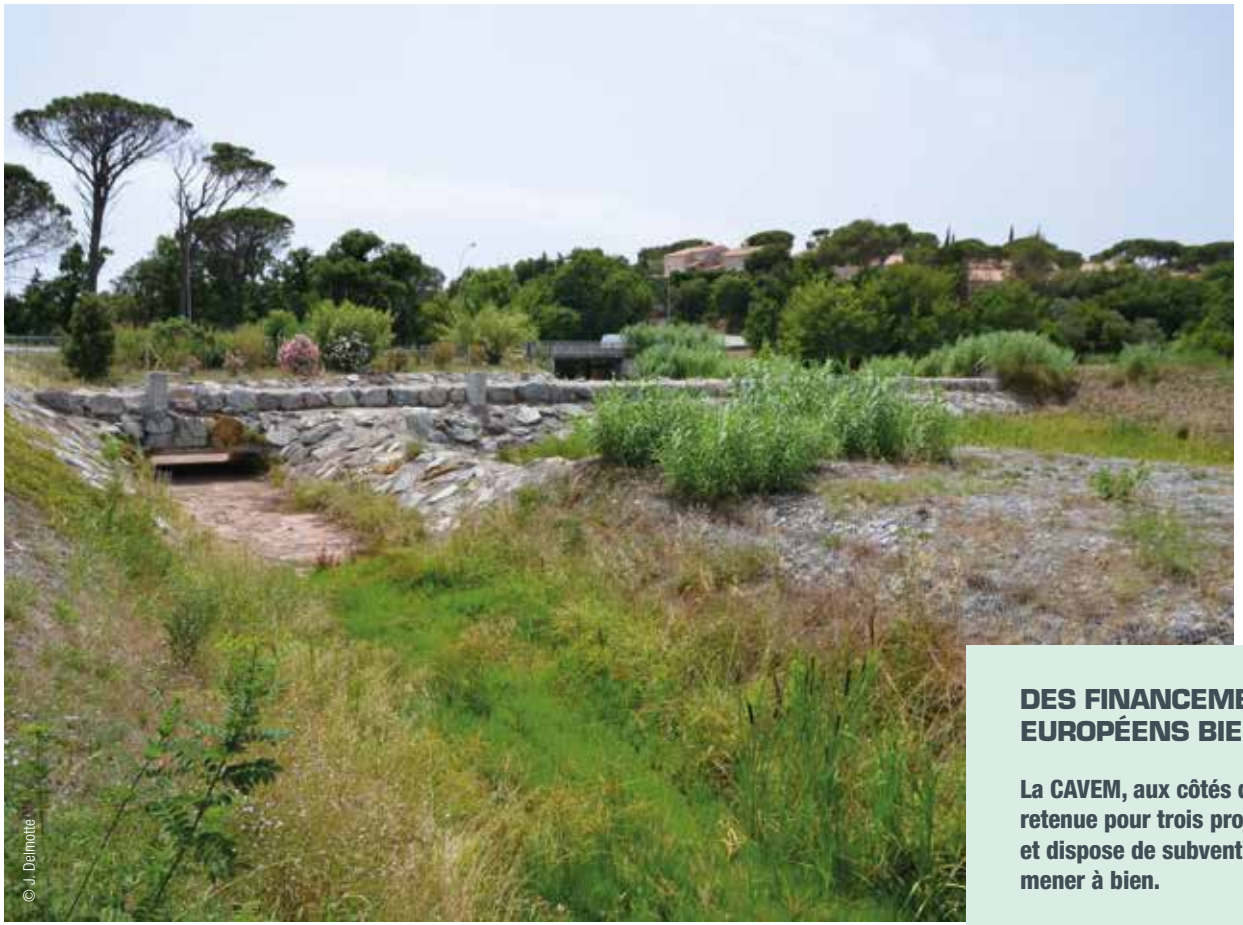
© J. Delmotte

LA GeMAPI, POUR UNE COHÉRENCE DES ACTIONS ENGAGÉES

- À compter du 1er janvier 2018, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) attribue une nouvelle compétence aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GeMAPI).
- L'étude de définition du Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) a été lancée pour un montant de 65 000 €.
- Une étude globale qui intègre les aspects hydrologiques, hydrauliques et environnementaux a été inscrite au PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel pour un montant de 500 000 €.
- Pour financer les travaux de gestion de ces milieux aquatiques et des cours d'eau, une taxe locale devrait être levée au 1er janvier 2019.

FOCUS

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS BIENVENUS

La CAVEM, aux côtés du Département, a été retenue pour trois projets européens majeurs et dispose de subventions sur 3 ans pour les mener à bien.

ADAPT
Le projet ADAPT traite de la gestion du risque inondation induit par le ruissellement urbain. Subvention de 139 750 €.

PROTERINA
Le projet PROTERINA (Protection contre les Risques Naturels) est basé sur l'alerte relative à la gestion du risque inondation. Subvention de 75 000 €.

RISQU'Eau
Le projet RISQU'Eau fait intervenir la CAVEM en qualité d'expert et pour partage d'expérience. Subvention de 78 786 €.

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
UNE QUALITÉ DE VIE ASSURÉE

- L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PRÉSERVÉES P48
- L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SÉCURISÉS P52
- LA PROPRETÉ DU TERRITOIRE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS RENFORCÉES P58
- L'ENVIRONNEMENT NATUREL PROTÉGÉ P62
- UN LIEU CULTUREL DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES P66
- DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS P68

Une qualité de vie
à valoriser

Des équipements sécurisés
et bien intégrés dans l'environnement

Un patrimoine naturel
d'exception à protéger

L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PRÉSERVÉES

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) a pour mission de préserver la santé des personnes et de protéger leur environnement.
Ses missions couvrent l'hygiène de l'habitat, le respect des règles d'hygiène alimentaire, la lutte contre les nuisances sonores, le contrôle de la qualité des eaux de baignade et de l'assainissement contre les pollutions environnementales ainsi que la surveillance de la qualité de l'air.

PRÉVENIR L'INSALUBRITÉ POUR UN HABITAT DE QUALITÉ

Pour ce qui relève de l'habitat, le SIHS a pour mission d'intervenir lorsqu'une nuisance est susceptible de porter atteinte à la santé de ses occupants ou du voisinage direct.

Il veille à faire appliquer le Code de la Santé Publique, le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et autres règlementations, pouvant aller jusqu'à la mise en œuvre d'une procédure d'insalubrité du logement par le Préfet avec interdiction définitive ou temporaire d'habiter les lieux.

Le SIHS est saisi directement par les occupants des lieux ou sur les conseils de l'Agence Départementale de l'Information au Logement (ADIL), les assistantes sociales du Conseil Départemental, les agences gestionnaires et syndics, les propriétaires, le voisinage, les associations, etc.

Traditionnellement, la CAVEM remarque un pic d'interventions en matière d'habitat durant l'hiver, entre octobre et avril. Cela est lié essentiellement à des problèmes d'humidité et de prolifération de moisissures. Des dispositifs de ventilation déficients ou encore un chauffage insuffisant sont les principales causes rencontrées.

Les autres interventions concernent l'aide au traitement des dégâts des eaux, l'accumulation de déchets dans le logement, le risque électrique ou encore la dégradation des parties communes comme les cages d'escaliers.

L'ACTION DU SIHS EN 2017

- **111** enquêtes comprenant l'habitat, les nuisances, la pollution
- **10** enquêtes punaises de lit et pigeons
- **101** enquêtes sur l'hygiène de l'habitat
- **99 %** d'interventions dans le domaine privé

CONTRÔLER L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE SUR TOUTE LA FILIÈRE

Pour toute la filière restauration (préparation, transport et conservation des denrées), le SIHS veille au respect des règles d'hygiène alimentaire et de leur application.

« En 2017, le SIHS a contrôlé 188 établissements et pratiqué 59 visites-conseils sur l'ensemble du territoire. »

Inspection d'hygiène alimentaire

L'ACTION DU SIHS EN 2017

CONTRÔLE DE L' HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- **169** rappels à la règlementation
- **19** mises en demeure
- **23** visites de vérification (suite à mise en demeure ou avertissement)
- **59** visites-conseils avant ou en cours de travaux
- **51** avis sur plan d'aménagement d'une structure de restauration (restaurant, pizzeria, boulangerie-pâtisserie, snack, poissonnerie, rôtisserie)
- **4** avis sur permis de construire ou déclaration préalable de travaux
- **7** procès-verbaux transmis au Procureur de la République
- **3** fermetures administratives d'une structure de restauration
- **6** signalements anonymes classés sans suite
- **2** interdictions de ventes pour commerce de bouche
- **97** réponses diverses suite à signalements des consommateurs

CONTRÔLE DES BRUITS PROFESSIONNELS

- **26** visites d'établissements
- **20** rappels à la règlementation
- **6** mises en demeure
- **1** mise en conformité d'installations

RÉDUIRE LE BRUIT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Véritable problème de santé publique, le bruit est générateur de perturbations du sommeil, de fatigue et de stress. Le SIHS intervient contre les nuisances sonores émanant d'activités professionnelles.

CONTRÔLER LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) assure le suivi du contrôle sanitaire de la surveillance des eaux de mer, de loisirs, de piscines privées (Fréjus et Saint-Raphaël) ou les eaux destinées à la consommation en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Il intervient également pour lutter contre toutes les pollutions environnementales pouvant avoir un impact sur la santé des personnes et/ou la salubrité.

Contrôle sanitaire
Mise en culture des analyses

L'ACTION DU SIHS EN 2017

- **302** analyses des Eaux à Destination de la Consommation Humaine (EDCH)
- **466** analyses des eaux de baignade en mer (avec 4 résultats de « mauvaise qualité » conduisant à enquête)
- **792** analyses des eaux de baignade en piscines (avec 107 analyses dépassant les seuils bactériologiques et 357 dépassant les seuils physico-chimiques)
- **269** analyses réalisées via le micro laboratoire pour un coût de 4 200 €

SURVEILLER LA QUALITÉ DE L'AIR

L'école de l'asthme au Centre Hospitalier Intercommunal a permis de développer un programme d'éducation thérapeutique personnalisé à l'intention des patients ambulatoires souffrant d'asthme.

En 2017, 7 ateliers à destination du grand public ont été organisés afin de sensibiliser les participants sur les sources de pollution de l'air intérieur et les moyens de prévenir ou éviter cette pollution par la mise en place de « bons gestes ».

Ces actions s'inscrivent suite à la signature de la convention entre AIR PACA et la CAVEM pour une mise à disposition d'un emplacement sur le site même de la CAVEM afin d'installer une station de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire. Cette cabine est gérée par AIR PACA et les résultats d'analyse sont publiés sur le site web d'AIR PACA.

LUTTER CONTRE LES PANDÉMIES PAR LA VACCINATION

Dans le cadre de ses prérogatives en matière de santé, le SIHS propose, une fois par mois, des séances de vaccination gratuites.

© Fotolia

DES DISPOSITIFS DE MESURE DES POLLUANTS INTÉRIEURS EN 2018

- 22 établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans ont fait l'objet d'une évaluation des moyens d'aération dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air.
- 1 établissement a été équipé de dispositifs de mesure de polluants intérieurs en anticipation des campagnes programmées pour 2018 dans les écoles maternelles.

L'ACTION DU SIHS EN 2017

- **2 400** personnes convoquées
- **283** vaccins administrés
- **136** suivis vaccinaux d'enfants de moins de 15 ans
- **126** suivis vaccinaux de personnes de plus de 15 ans
- **3 586** certificats de vaccination délivrés comprenant la mise à jour des dossiers

Suivi du calendrier des vaccinations

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SÉCURISÉS

En septembre 2017, M. MASQUELIER devient 3e Vice-Président de la CAVEM et prend en charge la compétence Eau et Assainissement.

La gestion de l'eau potable est un enjeu fondamental sur le territoire. Forte de ses plus de 113 400 habitants à l'année et près de 300 000 durant la saison estivale, la CAVEM doit veiller à moderniser sans cesse ses installations et augmenter sa capacité de stockage.

LES MISSIONS DU SEVE

- Acheter et prélever de l'eau dans la nappe
- Rendre l'eau potable
- Stocker l'eau potable
- Assurer l'approvisionnement en eau

LES MISSIONS DE VEOLIA CMESE

- Entretenir les infrastructures
- Distribuer aux abonnés
- Entretenir les 44 réservoirs d'eau

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LE TERRITOIRE

LA CAVEM gère pour les 5 communes la production, la distribution de l'eau et l'entretien des 44 réservoirs du territoire par délégation auprès du Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE) et de VEOLIA CMESE.

Sur le territoire, la ressource en eau provient principalement de trois sites :

- L'Argens : eaux superficielles et nappe alluviale
- Les sources de la Siagnole : achat d'eau brute à la société d'exploitation des sources de la Siagnole
- La retenue de Saint Cassien : achat d'eau brute à la société du Canal de Provence

Ces eaux proviennent pour 53 % d'entre elles de ressources locales et sont acheminées vers trois usines de production d'eau potable situées au Muy, au Fournel et au Gargalon pour un débit total de 1 560l/s.

Afin d'assurer l'alimentation en eau sur les communes gérées par le SEVE qui comprend outre la CAVEM, Le Muy et Bagnols en Forêt, il est prévu l'extension de l'usine du Muy afin de traiter des eaux captées du Couloubrier et du Verdon (via les ouvrages de la société du canal de Provence (SCP) Verdon/Saint Cassien).

Par ailleurs, pour compléter le Plan Gestion Ressource en Eau du Territoire, un plan indépendant concernant le bassin versant de l'Argens sera élaboré et suivi par l'État notamment pour le sous bassin en déficit sur la nappe alluviale de la basse vallée de l'Argens.

Au-delà de sa mission de service public, le SEVE doit veiller à maintenir l'équilibre quantitatif de la nappe alluviale de la basse vallée de l'Argens qui est identifiée comme essentielle pour l'alimentation en eau potable. Les prélèvements sur cette nappe doivent être connus, surveillés et éventuellement régulés (diminués) pendant la période estivale.

REPÈRES

44 RÉSERVOIRS

967 km
de réseau d'eau

12 MILLIONS DE M³
consommés par an

Réservoir d'eau
du Collet Rodon

Réservoir d'eau
de Bellevue

Le 21 juillet 2017, Georges GINESTA a signé le contrat de territoire pour une gestion durable des milieux aquatiques avec Jean-Luc VIDELAINE, Préfet du Var, Gaëlle BERTHAUD, Directrice Régionale de l'Agence de l'Eau, et les autres parties prenantes dont les Maires des communes.

LE CONTRAT DE TERRITOIRE EN 2017

La CAVEM obtient des aides financières de l'Agence de l'eau en s'engageant dans un programme d'actions qui vise à :

- Faciliter la gestion durable des services d'eau, d'assainissement et des milieux aquatiques ;
- Préserver et garantir la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau ;
- Résorber l'impact des pollutions domestiques par temps sec et temps de pluie ;
- Assurer la restauration des milieux aquatiques en synergie avec la prévention des inondations.

25 MILLIONS D'€ SUR 3 ANS

dont 10 millions financés par l'Agence de l'eau

L'ASSAINISSEMENT, UNE APPROCHE GLOBALE

L'assainissement collectif consiste à collecter, stocker, dépolluer les eaux usées pour rendre à la nature une eau traitée. Il s'agit de l'une des missions les plus cruciales transférée par la CAVEM pour l'ensemble de ses communes. En février 2017, les contrats de délégation de service public eau et assainissement ont été renouvelés pour Puget sur Argens et récemment attribués en janvier 2018 pour les Adrets de l'Estérel avec la Compagnie Méditerranéenne d'Exploitation des Services d'Eau.

Des exigences de très haute qualité ont été formalisées dans les nouveaux contrats et notamment :

- L'amélioration du service à l'usager au travers notamment des engagements pris dans le règlement de service ;
- L'amélioration du rendement de réseau pour l'eau potable afin d'éviter les fuites et sur la lutte contre les eaux parasites pour l'assainissement afin de ne pas perturber le fonctionnement des ouvrages d'épuration avec atteinte d'objectifs précis et contrôlés ;
- L'amélioration de la connaissance du patrimoine du service en assurant progressivement un géo-référencement du tracé des réseaux sous Système d'Information Géographique (SIG) ;
- La mise en place d'une astreinte 24h/24 et 365j/an en cas de dysfonctionnement :
- La réalisation de travaux de renouvellement sur le service en incluant un engagement de dépenses en matière de renouvellement.

REPÈRES

159 POSTES DE REFOULEMENT

7 STATIONS D'ÉPURATION

Station d'épuration d'Agay
à Saint-Raphaël

SCHÉMAS DIRECTEURS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, OUTILS PRÉCIEUX POUR L'AVENIR

Ces schémas permettent d'estimer les besoins futurs et de proposer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité.

Même si la ressource en eau est suffisante, outre le fait de s'assurer que les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont rendus dans des conditions réglementaires, techniques et financières satisfaisantes, la CAVEM doit également anticiper les capacités de stockage des réservoirs et le diamètre des canalisations de distribution pour répondre aux besoins futurs de la population en eau potable et garantir les meilleures conditions de collecte et de traitement des eaux usées.

Pour atteindre ces objectifs, le schéma directeur d'assainissement de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel a été réalisé et celui de Fréjus Saint-Raphaël modifié.

640 km DE RÉSEAU
d'assainissement collectif

10 MILLIONS m³
d'eaux assainies

43 430 USAGERS

LA PRODUCTION DU BIOGAZ EN 2019

Lancés en 2017, des travaux sur la Station d'Épuration du Reyran avec la mise en place d'un digesteur permettront de transformer une partie des boues de la station en biogaz. Ce biogaz sera ensuite lavé pour produire du biométhane qui sera réinjecté dans le réseau de distribution de gaz de la Ville de Fréjus et de Saint-Raphaël dont chaque famille pourra bénéficier.

LES BÉNÉFICES

- **Après traitement des eaux usées, 1/3 des boues extraites et transformées en biogaz permettront de diminuer considérablement les 9 000 tonnes de boues transportées tous les ans dans des centres de compostage situés dans les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse**
- **L'achat du méthane par le gestionnaire du réseau de gaz permettra à la CAVEM de réaliser une recette annuelle de près de 600 000 €**

© operar78.com

Station d'épuration de Reyran

1/3 DES BOUES
transformées en biogaz

600 000 €
de recette pour la CAVEM

DES SOLUTIONS POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il s'agit des dispositifs individuels privés d'assainissement des eaux usées. Ils sont suivis par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CAVEM qui vérifie auprès des propriétaires la conception, l'implantation, la bonne exécution des ouvrages ainsi que leur bon fonctionnement.
Le SPANC assure également des missions d'information auprès du public, de conseil et d'accompagnement des particuliers pour garantir la conformité de leurs installations d'Assainissement Non Collectif (ANC).
La commune de Roquebrune-sur-Argens bénéficie d'un contrat d'affermage avec la société Véolia Eau jusqu'en 2024.

INSTALLATIONS CONTRÔLÉES

- **Installations jugées non conformes et présentant un risque avéré ou absence d'installation : 11**
- **Installations jugées non conformes : 169**
- **Installations jugées conformes : 80**
- **30 790 € de recette proviennent des contrôles**

AU PLUS PRÈS DES PARTICULIERS : L'AMBITION À POURSUIVRE

- Continuer les contrôles de conformité des installations et de bon fonctionnement pour les 700 ANC sur le territoire des Adrets de l'Estérel ;
- Inciter les particuliers à réhabiliter leurs dispositifs d'ANC et les informer sur les risques environnementaux et sanitaires ;
- Redémarrer les contrôles de bon fonctionnement sur l'ANC réalisés il y a plus de 10 ans sur les communes de Fréjus et Saint-Raphaël ;
- Réaliser des contrôles de fonctionnement en cas de cession immobilière sur les communes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

NOMBRE DE PARTICULIERS NON RACCORDÉS

700 ANC
Les Adrets de l'Estérel

510 ANC
Fréjus

269 ANC
Puget sur Argens

633 ANC
Roquebrune-sur-Argens

30 ANC
Saint-Raphaël

2 142 ANC
Particuliers non raccordés
au réseau d'assainissement non collectif

LA PROPRETÉ DU TERRITOIRE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS RENFORCÉES

VERS UN TRAITEMENT DES DÉCHETS OPTIMISÉ

La CAVEM gère le service de collecte des déchets ménagers, les déchèteries, les transports entre les quais de transferts et le nettoyage des voies communales avec un budget de 28,6 millions d'euros pour les 5 communes du territoire.
La phase finale de la vie des déchets est assurée par le Syndicat mixte du développement durable de l'est Var (SMIDDEV) qui procède soit à leur recyclage, soit à leur enfouissement.
La collecte et le traitement des déchets, tout comme la propreté urbaine, sont au plus fort de leur activité lorsque la population triple en période estivale.

© Dragan Nikolic

LA VALORISATION DES DÉCHETS EN PROGRESSION

RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS ET TRAITÉS EN ENFOUISSEMENT PAR TYPE DE DÉCHETS
(EN TONNES)

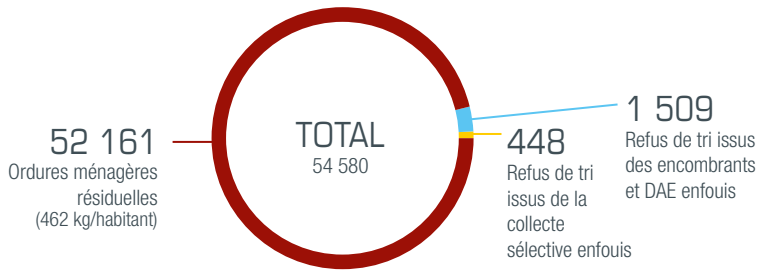

DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE
(EN TONNES)

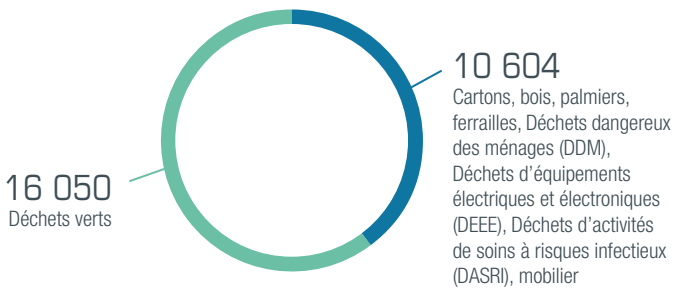

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
(EN TONNES)

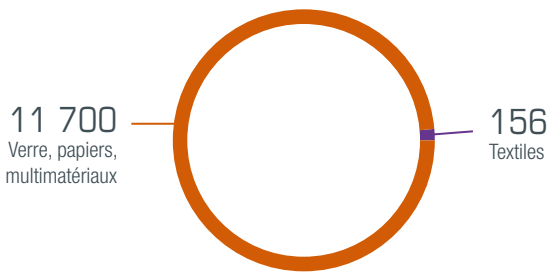

© C. Delville

Les déchèteries permettent d'accueillir des déchets recyclables plus volumineux ou potentiellement dangereux : cartons, bois, gravats (si autorisés), déchets verts, ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), etc.

Principaux points de collecte de déchets :

- Déchèterie des Adrets de l'Estérel (Route Départementale 837)
- Déchèterie de Fréjus (Quartier de la Palissade)
- Déchèterie de Puget sur Argens (Chemin de la Plaine)
- Déchèterie de Saint-Raphaël (Boulevard Delli Zotti)
- Quais de transit pour déchets verts de Roquebrune-sur-Argens (Bd des Arbousiers à la Bouverie et Col du Bougnon aux Issambres)

DES FILIÈRES DE TRAITEMENT POUR TOUS LES DÉCHETS

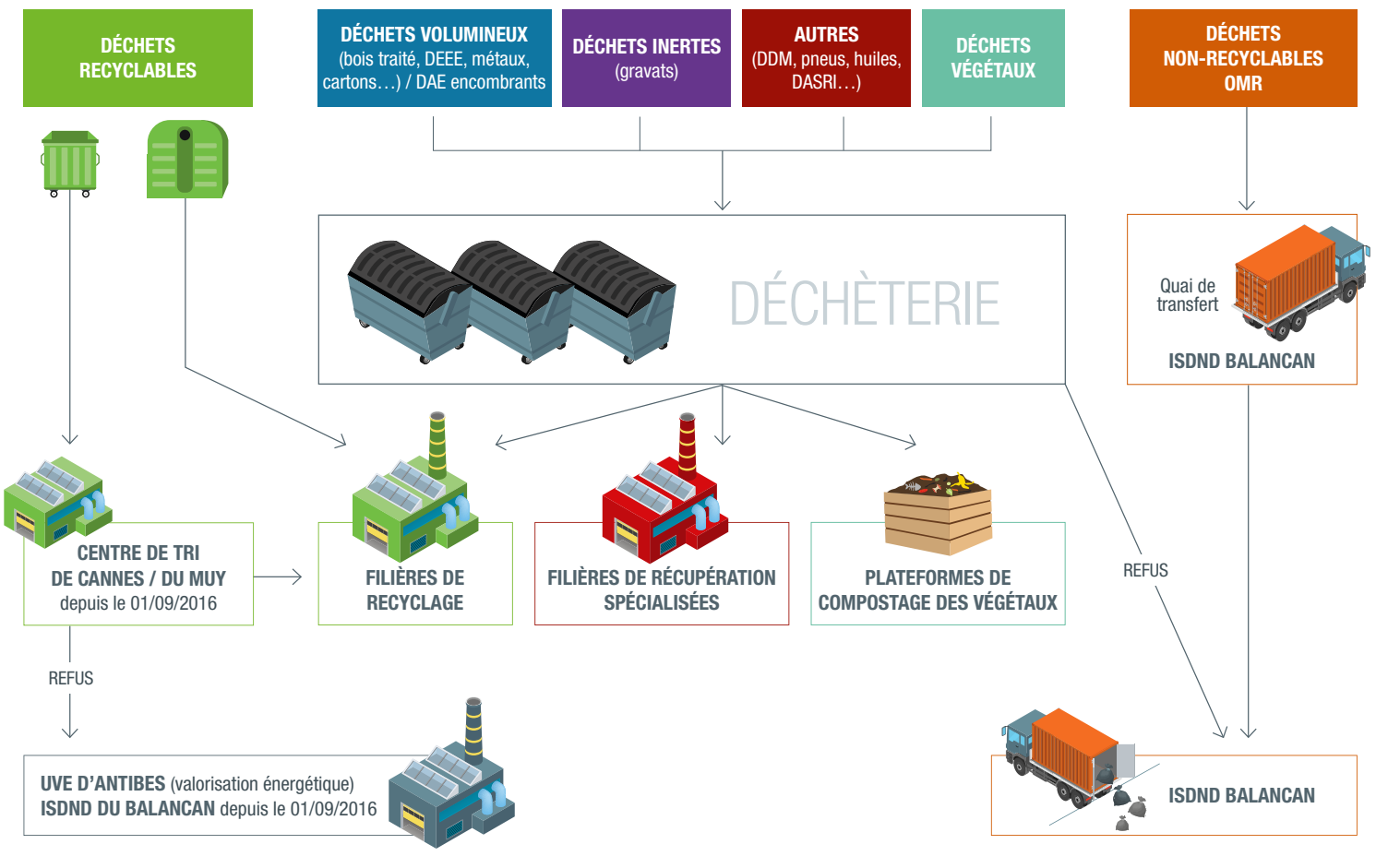

NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE PLUS ESTHÉTIQUES

De nouveaux conteneurs en point d'apport volontaire sont installés progressivement sur les communes de la CAVEM pour recevoir le papier, les emballages et le verre.

LES CONTRATS ET LES ACTIONS EN 2017

- Collecte des ordures ménagères de Fréjus et nettoyage des voies pour 5 ans estimé à : 34 413 970 €
- Collecte des ordures ménagères de Saint-Raphaël et nettoyage des voies pour 5 ans estimé à : 40 731 377 €
- Nettoyage des voies de Roquebrune-sur-Argens pour 5 ans estimé à : 2 492 000€
- Sécurisation des déchèteries de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel
- Renforcement des collectes sélectives et des bio-déchets

LES PROJETS EN 2018

- Campagne de sensibilisation au Tri sélectif et de lutte contre l'incivilité
- Géolocalisation des points d'apport volontaires
- Création de déchèteries
- Élaboration du plan local de prévention des déchets

LA CAVEM ASSURE LA PROPRETÉ DES VOIRIES SUR 518 KM DE LINÉAIRE DU TERRITOIRE

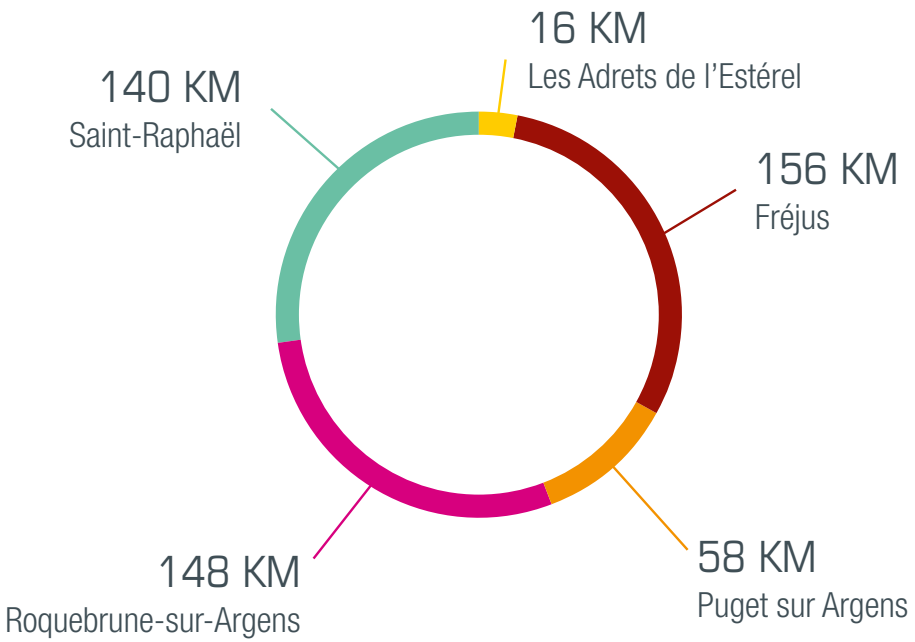

L'ENVIRONNEMENT NATUREL PROTÉGÉ

La protection de l'environnement constitue un enjeu majeur à l'échelle individuelle, territoriale et nationale. La CAVEM a mis en place 3 dispositifs d'intervention pour préserver l'environnement : la Cellule Intercommunale de Biodiversité qui a intégré Natura 2000 en 2017, la Cellule Lutte contre les nuisibles et la Cellule Eco-mobilisation durable créée en 2017 qui comprend le Plan Climat Air Energie Territorial et les actions liées au Développement Durable.

UNE CELLULE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ URBAINE ET NATURELLE

Au sein du Pôle Environnement Développement Durable et Démoustication (E3D), la Cellule Intercommunale de Biodiversité (CIB) a en charge la conservation des habitats naturels et la préservation des espèces floristiques et faunistiques protégées. Cette cellule a notamment pour mission de répondre aux besoins des communes membres qui la consultent et demandent son accompagnement dans les situations d'interférence entre des projets d'urbanisme locaux et la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, des chantiers « espèces invasives » ont été menés sur le site de l'Estérel en collaboration avec la cellule Natura 2000.

ACTIONS/RÉALISATIONS

- Élaboration de la trame verte et bleue du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Entretien de 20 ha de terrains situés dans l'emprise du barrage du Saint-Esprit à la Tour de Mare à Fréjus et à l'entrée de la Zone d'Aménagement Concertée des Veyssières à Saint-Raphaël
- Entretien écologique de stations de canne de Fréjus localisées en milieu urbain
- Chantiers d'arrachage d'espèces végétales invasives dont le mimosa menaçant pour la biodiversité
- Actions de sensibilisations : fête de la nature, nuit de la chauve-souris, patrouilles nautiques etc.
- Mise en œuvre des suivis scientifiques sur la Tortue d'Hermann, le Murin de Bechstein, la Cistude d'Europe et la grande faune
- Chantiers de restauration d'habitats protégés sur l'Ile des Vieilles dans le cadre du Programme International d'initiatives pour les petites Iles de Méditerranée en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce partenariat consiste à encadrer des jeunes qui font l'objet d'une mesure de réparation ou d'un travail d'intérêt général

CHIFFRES CLÉS

- 350 scolaires sensibilisés
- 200 participants à la Fête de la Nature et à la Nuit de la Chauve-souris
- 10 000 visites atteintes pour le site internet Natura 2000 Estérel
- 3400 vues pour le film Natura 2000 Estérel

© Nico Gomez

DES CONTRATS POUR LA BIODIVERSITÉ NATURELLE ET URBAINE

- Signature d'une convention de partenariat avec le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel de Fréjus-Saint-Raphaël, afin de mettre en place des balades natures de découverte et des chantiers légers de restauration des milieux naturels visant à ouvrir les patients à l'environnement qui les entoure en intégrant une dimension thérapeutique liée aux notions de respect et d'estime de soi ;
- Signature de la convention quadripartite entre la ville de Saint-Raphaël, la société ICADE PROMOTION, ERILIA et la CAVEM relative à la préservation et à la mise en gestion de zones de protection écologiques proposées en accompagnement du programme d'aménagement de l'Aspé sur le territoire de la commune de Saint-Raphaël.

© C. Delville

© C. Delville

La CAVEM est riche d'un patrimoine naturel d'exception qu'elle se doit de préserver.

UNE CELLULE POUR LUTTER CONTRE LES NUISIBLES TOUTE L'ANNÉE

La cellule a été créée par la CAVEM pour apporter un confort de vie aux administrés et prévenir les risques sanitaires. Entre mi-mars et mi-octobre, tout est mis en œuvre pour lutter contre le moustique Tigre, vecteur potentiel des maladies de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika. Entre mi-octobre et mi-décembre, le service lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires.
Enfin, il participe au plan d'Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP), une opération de traitement de masse des palmiers contre le Charançon rouge (CRP) à l'échelle du territoire de la CAVEM, mobilisant les propriétaires publics et privés.

CHIFFRES CLÉS DÉMOUSTICATION

- 1 002 propriétés visitées
- 1 827 gîtes cartographiés sous surveillance et traitements biologiques soit 95 % des interventions
- 10 traitements spatiaux mécaniques soit 5 % des interventions
- 20 Ha de zones humides et 10 Km de littoral surveillés et traités régulièrement
- 250 demandes d'intervention dont 210 pour les particuliers
- 262 moustiquaires posées
- 3 500 prospectus distribués

© C. Delville

REPÈRES

159 SITES TRAITÉS BIOLOGIQUEMENT
contre les chenilles processionnaires

210 DEMANDES DE PARTICULIERS POUR INTERVENTIONS
contre le moustique tigre

2 413 PROPRIÉTAIRES INSCRITS AU PLAN ARECAP

4 644 PALMIERS DU TERRITOIRE SOUS CONTRÔLE
fin 2017

UNE CELLULE POUR DÉFENDRE L'ÉCO-MOBILISATION DURABLE

La cellule anime le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui doit viser à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et réduire la vulnérabilité du territoire. Elle produit également le rapport du Développement Durable dont les 3 piliers sont l'Environnement, le Social et l'Économie.

POURSUITE DES ACTIONS

- La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) impose que le Plan Climat Energie Territorial évolue en intégrant un volet « Air » pour devenir un Plan Climat Air Energie Territorial ;
- Le « Comité des Partenaires » continue de mobiliser les acteurs du territoire ;
- L'AREVE sensibilise la population pour réaliser des travaux et réduire les consommations énergétiques, et ainsi lutter contre la précarité énergétique ;
- La création du « Réseau des communes sur les questions énergétiques et climatiques » permettra de partager les bonnes pratiques, de mutualiser les achats ou l'utilisation d'outils spécifiques, avec la volonté de réduire les coûts de fonctionnement, de diminuer les factures énergétiques et ainsi œuvrer à la baisse des émissions de GES.

Intervention de Roland BERTORA, Jean JOUZEL et Nello BROGLIO, porteurs des enjeux environnementaux lors de cet événement consacré à Planète CAVEM.

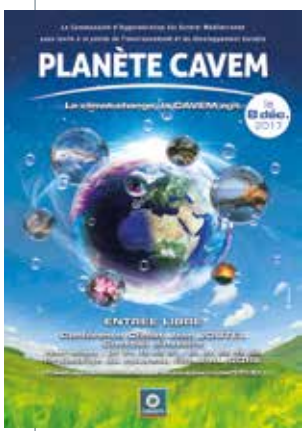

SALLE COMBLE POUR PLANETE CAVEM 2017, RENDEZ-VOUS EN 2018

À l'occasion de la journée mondiale du climat, le 8 décembre 2017, le public a répondu présent à la soirée planète CAVEM consacrée à l'environnement et au développement durable qui se tenait au Théâtre Intercommunal le Forum. La mobilisation de plus de 700 personnes pour cette 2e édition sur le réchauffement climatique a permis d'atteindre l'objectif et même de le dépasser. Grâce à une communication efficace quant à la prise de conscience des enjeux de notre territoire auprès des citoyens et fort de ce succès, la CAVEM affirme son engagement en matière d'environnement en renouvelant un prochain rendez-vous incontournable en octobre 2018 sur le thème de la mer.

Roland BERTORA, Président de la CAVEM, et Nello BROGLIO, Vice-Président délégué à l'environnement ont ouvert cette soirée. Animée par Bernard PERSIA, journaliste de télévision, cette soirée pédagogique avec la participation interactive de Cyril DUFER a permis d'intéresser le public au sujet grâce à l'intervention de Jean JOUZEL, climatologue de renommée internationale ancien membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Après une pause conviviale, le film d'Al GORE « Une suite qui dérange – Le temps de l'action » a été diffusé pour clôturer cette soirée.

Théâtre Intercommunal
le Forum

UN LIEU CULTUREL DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Le Théâtre Intercommunal Le Forum fait partie des équipements gérés par la CAVEM. Il propose une programmation culturelle éclectique mêlant toutes les disciplines du spectacle vivant. En cette 7e année d'exploitation, avec un nombre d'abonnés constant, Aggloscènes a permis d'atteindre un taux de fréquentation des spectacles de 88 % toutes séances confondues et un taux de remplissage hors séances scolaires pour la première fois de 92 %.

CHIFFRES PROGRAMMATION AGGLOSCENES 2016/2017

- Spectacles adultes Aggloscènes : 26 spectacles
- Spectacles Jeune public Aggloscènes Junior : 48 représentations
- Spectacles des compagnies et associations Aggloscènes Local : 9 représentations

ABONNEMENTS

- Nombre de formules d'abonnements : 2114 (dont 40 % pour Fréjus, 40 % pour Saint-Raphaël, 8 % CAVEM hors Fréjus Saint-Raphaël et 12 % autres)
- Par internet : 1 285 soit 60 %
- Au guichet : 829 soit 40 %

LES EXPOSITIONS DE CETTE ANNÉE :

- Janvier 2017 : *Upcycling* sur l'utilisation en art de matériaux recyclés
- Février 2017 : *Yves Cass et le Taurum* en liaison avec l'installation de l'œuvre monumentale Le Taurum sur le parvis du Théâtre
- Mai 2017 : *Instants magiques et Roméo et Juliette*, photographies de Jean-Claude CARBONNE en liaison avec le spectacle Roméo et Juliette

Lancement de la saison culturelle Aggloscènes 2017-2018

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS

La CAVEM gère la programmation, l'organisation d'événements et l'entretien des équipements du Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI et du stade Eugène ROSSI.

LE PALAIS DES SPORTS JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI

QUELLE DISCIPLINE Y PRATIQUE-T-ON ?

Majoritairement le handball, avec un seul club résident : le Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB). Il est composé d'une section amateur : l'association SRVHB et d'une section professionnelle, la Société Anonyme à Objet Sportif (SAOS) SRVHB. L'équipe 1re de la SAOS évolue en Lidl Starligue et au niveau européen en coupe EHF (Fédération Européenne de Handball) et celle de l'association en Nationale 2.

ACTIONS 2017

- Création d'une nouvelle tribune de 500 places pour atteindre un effectif de 2 501 places fixes
- Réfection et agrandissement du vestiaire des joueurs professionnels
- Réalisation d'un bain froid avec une température constante de 8°C
- Installation d'un système de rafraîchissement de l'air pour un coût de 1 500 000 €

LES TEMPS FORTS SPORTIFS

- Environ 1 500 heures d'utilisation de l'infrastructure durant l'année, fréquentation en augmentation
- Coupe d'Europe EHF 2017 de handball masculin :
  - *Saison 2017-2018 : ZAGREB (Croatie)*
  - *Saison 2016-2017 : BERLIN (ALL), MELSUNGEN (ALL), GUDME (DAN), RIBNICA (SLO)*
- PALMARES SRVHB Saison 2016-2017
  - *1/2 finale de la coupe d'Europe*
  - *1/2 finale coupe de la Ligue*
  - *1/4 de la coupe de France 4e en Lidl Starligue*
- Coupe d'Europe CEV de volley-ball féminin :
  - *Match de poule / AZZERRAIL BAKU (Azerbaidjan) / GORNICZA (Pologne)*

LE STADE EUGÈNE ROSSI

QUELLE DISCIPLINE Y PRATIQUE-T-ON ?

Le rugby avec un seul club résident le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF). Le club évolue à son plus haut niveau en Fédéral 2.

ACTIONS 2017

- Réfection de l'éclairage de l'aire de jeu
- Réfection du chauffage des anciens vestiaires

LES TEMPS FORTS SPORTIFS

- Environ 800 heures d'utilisation de l'infrastructure durant l'année
- Près d'une quarantaine de matchs joués allant de la Fédérale 2 à l'école de rugby

LES CHAMPIONS DU TERRITOIRE

L'équipe féminine du Saint-Raphaël Var Volley Ball a terminé 6e du Championnat de France ligue A (F).

Jonathan MAPU
Équipe de France Jeunes
Champion du Monde 2017

MEILLEUR BUTEUR DE L'HISTOIRE
Raphaël CAUCHETEUX
1 365 buts

L'équipe du Saint-Raphaël Var Handball

Xavier BARACHET
Équipe de France
Champion du Monde
2009, 2011, 2015

Adrian DIPANDA
Équipe de France
Champion du Monde 2017

Daniel SARMIENTO
Équipe d'Espagne
Champion du Monde 2013

Équipe de l'Étoile Football Club Fréjus-Saint-Raphaël saison 2016-2017
1/4 de finale de la Coupe de France

Équipe du
Club Athlétique
Raphaëlo-Fréjusien

Publication de la CAVEM
624 chemin Aurélien – CS 50133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Directeur de la publication :
Roland BERTORA

Directrice de la Communication :
Anne-Claire LEFEVRE

Crédits photos :
C. DELVILLE, EISENLOHR, J. DELMOTTE, FOTOLIA, N. GOMEZ, R. HACQUARD, D. NIKOLIC, OPERA78.COM, S. RILLAUD, SERVICES CAVEM, ML. TERRIER, VUES-AERIENNES.COM, YNESTA.

Conception : STRATIS (www.stratis.fr)
Impression : TRULLI
Tirage : 2 000 exemplaires
Remerciements à l'ensemble des personnes ayant collaboré à la réalisation de ce document.

cavem

Les Adrets de l'Estérel • Fréjus • Puget sur Argens • Roquebrune-sur-Argens • Saint-Raphaël